

# Rapport de gestion 2022



**POLICE** Ouest lausannois



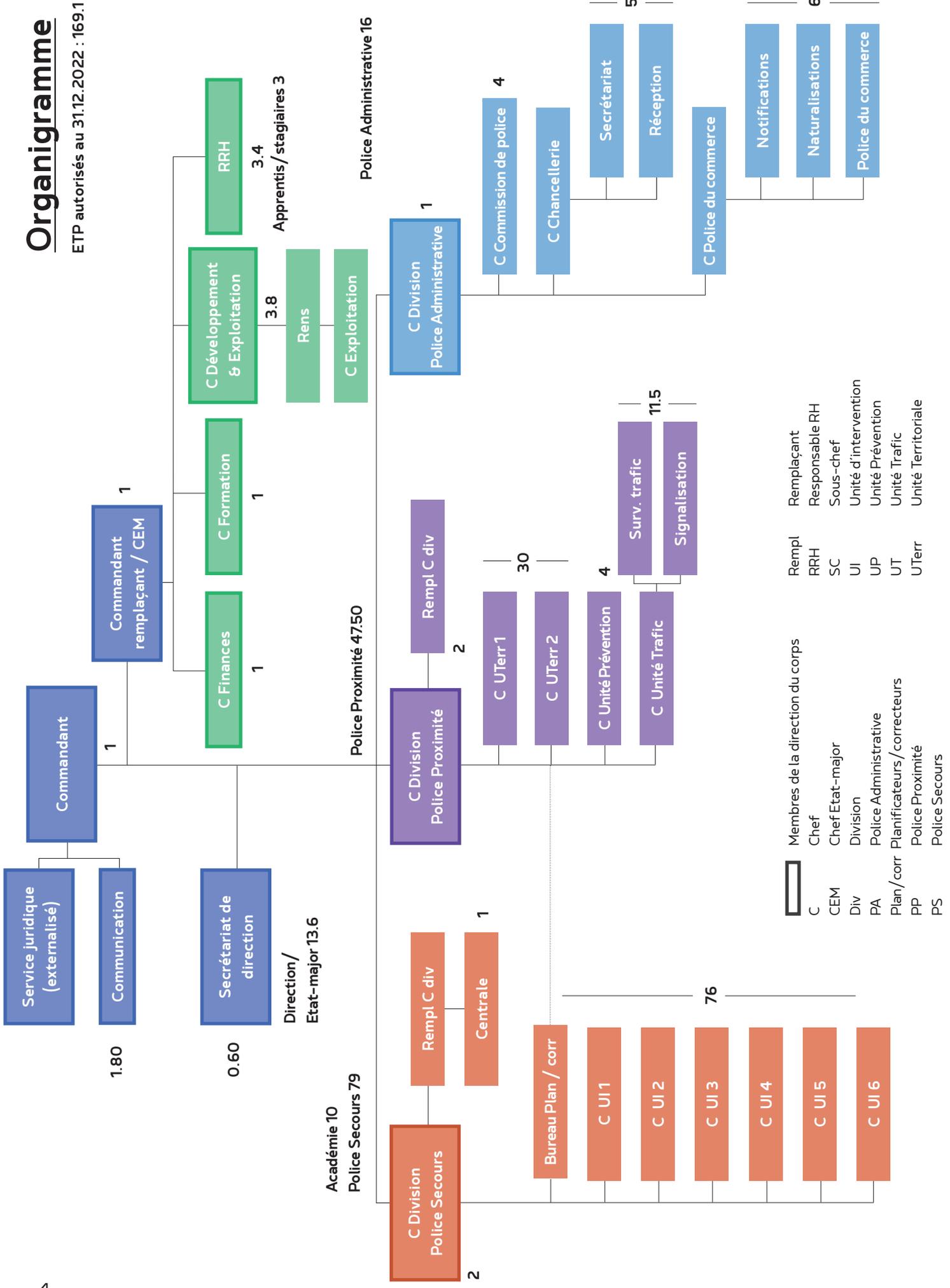
# Sommaire

Avant-propos de Jean-François Clément, Président du Comité de Direction	5
Activité du Comité de Direction	6
Activité du Conseil intercommunal	9
Direction	13-14
Etat-major	15-17
Opérationnel	18-20
Police Proximité	21-23
Statistiques	25-37
Conclusions	38



# Organigramme

ETP autorisés au 31.12.2022 : 169.1



Membres de la direction du corps

C	Chef	Rempl	Remplaçant
CEM	Chef Etat-major	RRH	Responsable RH
Div	Division	SC	Sous-chef
PA	Police Administrative	UI	Unité d'intervention
Plan/corr	Planificateurs/correcteurs	UP	Unité Prévention
PP	Police Proximité	UT	Unité Trafic
PS	Police Secours	UTerr	Unité Territoriale

## Avant-propos de M. Jean-François Clément, Président du Comité de Direction

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs  
les Conseillers intercommunaux,  
chers lecteurs,

L'activité de la Police de l'Ouest lausannois (POL) est essentielle et s'inscrit dans le concret: sur le territoire des huit communes du district d'une part et au cœur des thématiques de société de l'autre. Au-delà d'une mission sécuritaire, il s'agit d'un rôle de « liant », entre les gens et les institutions, ainsi qu'un point de repère.

De ce fait, la POL fait face à un environnement extrêmement changeant. Après deux années de COVID, elle a dû retrouver un second souffle avec la reprise rapide et intense de la vie sociale, le retour des événements et rassemblements publics.

Le retour à une certaine « normalité » a cependant été mis à mal en 2022 avec le début du conflit ukrainien et les nouveaux champs de tension qui en ont résulté (afflux de réfugiés, crise énergétique). Il a également fallu poursuivre en parallèle le travail mené à l'interne pour soutenir les équipes dans leurs tâches quotidiennes, identifier des pistes d'améliorations et permettre un véritable retour à la sérénité.

Ainsi, la POL doit constamment s'adapter. Elle peut relever ce défi de taille, année après année, grâce à des collaboratrices et collaborateurs de grande qualité. Dans son suivi stratégique, le Comité de Direction (CO-DIR) peut également travailler en partenariat étroit et riche avec le Conseil intercommunal. C'est dans cet esprit d'engagement commun, tant à l'interne que vis-à-vis de la population, que la POL a mené ses activités en 2022 et qu'elle continuera de le faire pour les années à venir.

Jean-François Clément



## Activité du Comité de Direction

**L'activité du Comité de Direction (législature 16-21) s'est articulée en plusieurs domaines distincts :**

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes ;
- les différentes délégations, principalement constituées pour renforcer les relations avec les Autorités exécutives et législatives communales et le Bureau intermunicipal ;
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux commissions de gestion et ad hoc ;
- des séances extraordinaires pour traiter divers sujets.

**Le Comité de Direction (législature 21-26) a entre autres participé à plusieurs séances dont :**

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes ;
- les séances propres au Conseil intercommunal (trois séances), ainsi qu'aux commissions de gestion et ad hoc.



## Audit

En 2021, le CODIR a dû gérer une situation complexe, avec un certain nombre de témoignages relatant des difficultés au sein de la direction de la POL. Après mûres réflexions, de nombreux entretiens et des discussions de fond avec les acteurs concernés, un audit externe et indépendant a été commandité par le CODIR.

L'étude complète a été rendue au début 2022. Il s'agit d'un document aussi sensible que précieux, puisqu'il souligne tant de véritables points d'accroche qu'il met en lumière des opportunités pour que la POL sorte renforcée de cette période complexe.

Le CODIR voit ainsi ses impressions confirmées quant au potentiel d'amélioration à réaliser pour l'institution dans son ensemble. Il note également avec satisfaction que la mission fondamentale de la POL a pu pleinement s'accomplir de manière continue.

A ce stade, la priorité est portée sur la mise en place rapide de mesures d'amélioration du cadre de travail pour les collaboratrices et collaborateurs. Afin de ne pas interférer avec cette première démarche importante, le CODIR a décidé de repousser la publication de l'audit.

**Comité de Direction**

Paola Käslin	<b>Bussigny</b>
Björn Bettex	<b>Chavannes-près-Renens</b>
Maxime Stern	<b>Crissier</b>
Jean Cavalli	<b>Ecublens</b>
Ihsan Kurt	<b>Prilly</b>
Jean-François Clément, Président	<b>Renens</b>
René Piller, Vice-président	<b>St-Sulpice</b>
Frédéric Strittmatter	<b>Villars-Ste-Croix</b>

**Conseil intercommunal**

Sophie Gosteli, Secrétaire  
(hors Conseil)

4	Catherine Dutoit, Vice-présidente François Marchon Alexandre Mayor Michael Wyssa
3	Diego Albillio Filomena Arn Nicolas Rayroud
3	Mustafa Ebibi Djaouad Souyad Patrick Voegelin
6	José Birbaum Naser Iseni Jean-Claude Merminod Pamela Raboud Stéphane Raveau Alexandre Schelling
5	Fabien Deillon Yan Giroud Sylvie Krattinger Boudjelta Antoine Reymond Jessica Waeny Desponds
9	Mariline Braz Lopes Rodriguez Jean-François Constant François Delaquis Jeton Hoxha Jonas Kocher Marie-Claude Kohler Marta Pinto Kemal Yabalak Vacant
2	Laurent Clerc, Président Oleg Yazyev
2	Antonina Monnier Illuminata Perna

## Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises durant l'année 2022.

Le 30 mars 2022, M. Meyer, Dr ès sciences sociales à l'Université de Lausanne, a présenté son rapport d'évaluation du projet de police intégrée décentralisée Regio. Cette présentation a suscité de nombreuses questions des membres du Conseil intercommunal.

Ce même soir, le préavis relatif à la quotité des indemnités des membres du Comité de Direction a été validé par l'Assemblée et M. Yan Giroud (Prilly) a déposé une interpellation nommée « égalité hommes-femmes à la POL ».

Le 11 mai 2022, le Conseil a validé les comptes et le rapport de gestion 2021.

Le Comité de Direction a répondu à l'interpellation de M. Yan Giroud. Ce dernier a déposé une nouvelle interpellation nommée « mise en œuvre de la Convention d'Istanbul à la POL ».

Le 5 octobre 2022, quatre préavis ont été présentés au Conseil intercommunal à savoir :

- renouvellement des caméras et des interphones de l'hôtel de police ;
- budget 2023 ;
- acquisition de casques balistiques personnels et de sacs de transport ;
- augmentation du personnel de l'Unité Trafic - crédits complémentaires aux budgets de fonctionnement 2022 et 2023 ;

Tous ces préavis ont été adoptés par le Conseil intercommunal. Le préavis « acquisition de casques balistiques personnels et de sacs de transport » a été adopté avec deux amendements, soit :

- achat de 20 casques au lieu des 50 prévus ;
- achat de 50 sacs au lieu des 80 prévus.

Le Conseil intercommunal a validé la proposition de la commission chargée d'étudier la pétition de M. Fürst intitulée « café avec un policier ». Cette pétition a été renvoyée au Comité de Direction pour la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, le Comité de Direction a répondu à l'interpellation de M. Yan Giroud sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul à la POL.

Tous les documents mentionnés dans ce résumé sont disponibles sur le site internet de la Police de l'Ouest lausannois, [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).



## Plan d'actions climatiques

Ce plan est un projet ambitieux permettant à la POL de réduire drastiquement ses émissions de GES (gaz à effet de serre) par diverses approches complémentaires et pérennes que sont :

1. **La diminution de la consommation électrique** (\*hors mobilité douce) dont les projets en cours et/ou finalisés sont :
  - a. Diminuer la puissance des consommateurs énergivores par le remplacement de 200 néons fluorescents et de 50 lampes halogènes, ainsi que l'installation de détecteurs de mouvements, du rehaussement du refroidissement du centre de calcul à 27°C (normes ASHRAE) au lieu des 23°C initiaux, etc. Ces recommandations ont été transmises au travers d'un audit Equiwatt, subventionné à 100% par les Services industriels de Lausanne.
  - b. Modifier les consignes de fonctionnement des installations de ventilation (réduction de 30% des flux), de climatisation en supprimant quatre zones climatisées non essentielles, d'eau chaude sanitaire en portant cette dernière à 55°C max., du chauffage régulé à 20°C max., etc. Ces recommandations sont issues d'un audit PEIK dont les coûts, après subvention, ont été supportés par la gérance du bâtiment de l'Hôtel de police.
  - c. Accompagner les collaborateurs à modifier leurs comportements quant à l'utilisation des locaux et des appareils électriques et informatiques; des séances d'informations aux collaborateurs ont été nécessaires.
  - d. La suppression de tout appareil personnel, non essentiel, a également été mise en place.
2. **L'élaboration et l'exécution du Green-IT** afin de tendre vers la sobriété numérique et responsable. Pour ce faire, les experts de Résilio, start-up de l'EPFL, ont audité les pratiques et mesuré le degré de maturité et les processus de gouvernance à la POL. Les recommandations transmises pour améliorer le bilan carbone sont notamment :
  - a. Retarder le renouvellement d'équipements informatiques en procédant à des acquisitions responsables. Dès lors, le matériel, ci-après, aura une durée de vie prolongée comme suit : PC/laptop 6 à 7 ans, TV/écrans entre 7 et 10 ans, infrastructures informatiques (serveur/réseau/filtration) comprise entre 6 et 7 ans, téléphonie fixe (appareils) 10 à 15 ans. Il va de soi que l'allongement de durée de vie de certains équipements est lié au niveau de criticité de ces derniers et, notamment, par les activités opérationnelles 24h/365j.
  - b. Reconditionner et réemployer les équipements qui le peuvent, cas échéant les recycler en circuit court (local).
  - c. Diminuer au maximum le nombre de terminaux au profit de matériel mutualisé.
  - d. Consolider les processus d'impression et utiliser du papier recyclé et certifié.
  - e. Eviter le renouvellement de logiciels non essentiels et lutter contre le développement d'obésiciels utilisant une quantité excessive de ressources système, etc.

Remarque : l'ensemble des mesures susmentionnées permettent de réduire notre consommation d'environ 25% (valeur estimée).

Remarque : la mise en place du numérique responsable permettra à la POL de réduire son impact sur l'environnement et de diminuer ses coûts annuels d'acquisition.

### 3. La transition des énergies fossiles aux énergies renouvelables par l'électromobilité \*

En 2020 et 2021, la POL a acquis huit petites voitures électriques afin de permettre aux collaborateurs des Unités Territoriales de la Police Proximité de s'acquitter de leurs missions. Cette démarche s'inscrit dans l'optique de renouveler tout ou partie de la flotte de véhicules de la POL par des voitures (y.c. motos) plus respectueuses de l'environnement.

Un projet, initié avec des experts environnementaux de l'entreprise Quantis, a permis d'identifier les motorisations de demain que sont les véhicules électriques, à hydrogène ou hybrides. Cette étude sera finalisée durant le 1er semestre 2023. Les véhicules achetés seront, dès lors, liés à la durée de vie de leur batterie et non plus à leur kilométrage ou année de mise en circulation. D'autre part, le matériel roulant sera mutualisé au maximum afin de réduire la flotte au strict minimum. Ces modifications permettront, là aussi, de diminuer drastiquement l'empreinte carbone de la POL.

### 4. La durabilité par des achats responsables et des besoins objectifs

Ce processus d'achat doit encore faire l'objet de directives internes afin de prétendre à trouver le meilleur équilibre entre le développement durable/économique, social et écologique, lors de l'acquisition de biens, services ou marchandises.



## Plan de législature et départ du Commandant

Comme évoqué dans les points précédents, la réception du rapport d'audit sur le fonctionnement de l'organe de direction de la POL a nécessité une prise de position rapide du CODIR, afin de mettre sur pied des premières mesures adéquates et favoriser un retour rapide à plus de sérénité.

Ces dispositions ont débouché sur certaines adaptations au niveau managérial, mais aussi vis-à-vis de la gestion d'équipe ou plus généralement de la gestion de projets. Elles correspondaient également à une phase sensible de discussion et de réflexion qui n'a malheureusement pas permis de dessiner après analyse complète un chemin commun pour l'ensemble des partenaires. Les rapports de travail liant le Commandant à la POL ont dès lors pris fin le 30 novembre 2022, après respect de son délai de congé. Une procédure pour désigner son ou sa remplaçante a été lancée à la fin de l'année.

Dès lors, la publication du plan de législature s'est vue décalée à 2023. Il s'agit en effet d'ajuster finement cette nouvelle feuille de route au contexte de l'institution. Ce document se veut ambitieux, respectueux du travail de chacune et chacun - mettant en lumière leur engagement -, et finalement en résonance avec les polices du Canton dans le cadre d'une même mission commune.

Ce dernier point fait d'ailleurs l'objet d'une réflexion dans le cadre de la Cellule «évolution du paysage policier vaudois» (EVOPOL). Mandatée par le Conseil cantonal de sécurité, elle doit proposer une stratégie d'évolution de la police coordonnée à 10 ans.

### Surfaces des postes de base à Ecublens et Renens

L'évolution des missions dévolues aux Unités Territoriales a conduit au constat que le volume et la configuration des locaux des postes de base à Ecublens et Renens ne répondent que partiellement aux besoins. Une optimisation des surfaces semble nécessaire pour répondre aux servitudes, notamment assurer la confidentialité lors d'auditions, et aux besoins du personnel, lequel représente trois corps de métiers : secrétaires, policiers et assistants de sécurité publique.

Les Municipalités d'Ecublens et Renens ont donc été approchées afin de procéder à des études technique et financière permettant de solutionner la problématique soulevée.



## Organisation policière vaudoise (OPV)

### Evolution du paysage policier vaudois (EVOPOL)

Le Conseil Cantonal de Sécurité (CCS) qui, pour rappel, est l'organe politique qui conduit la police coordonnée, a validé, le 30 mai, un mandat cadre dont l'objectif est de proposer une évolution de la police coordonnée à dix ans et de gérer le portefeuille de projets, dont Regio devra faire partie. Il est utile de préciser que la Conférence des Directeurs des Polices communales Vaudoises (CDPV) a été pleinement impliquée dans le processus de validation. Ce mandat a été confié à une cellule de projets nommée EVOPOL, pour évolution du paysage policier vaudois.

Les conditions cadres du mandat sont les suivantes :

- les polices vaudoises travaillent ensemble à un système décloisonné garantissant la qualité des prestations;
- une fois la vision commune établie, les étapes pour y parvenir seront identifiées;
- chaque partenaire décidera de son rythme d'évolution.

D'autre part, il est absolument nécessaire de séparer la réalisation du mandat et les dossiers en cours sur la facture policière et l'harmonisation des statuts. En effet, bien que ceux-ci soient étroitement liés au futur de la police coordonnée, leur gouvernance se situe au niveau du Conseil d'Etat, de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV).

Comme évoqué précédemment, toute l'évolution du projet Regio devra s'inscrire désormais dans le mandat cadre du CCS et sera conséquemment piloté à l'échelon de l'OPV.

La cellule EVOPOL est composée de deux chargées de projets, l'une issue de la Police cantonale, l'autre des polices communales. La CDPV y est également représentée par deux membres, dont le Président du Comité de Direction de la POL.

### D'autres mandats ...

Le CCS a également validé début septembre un mandat particulier dénommé Ressources OPV 2030. Ce projet traitera du recrutement et de la gestion de la ressource policière durant son parcours et pose les objectifs suivants :

- définir les besoins de l'OPV en termes de recrutement et optimiser, voire redéfinir, le processus de recrutement existant;
- définir les besoins de l'OPV en termes de gestion de la ressource policière et proposer un système OPV qui permette de :
  - conserver une attractivité forte;
  - obtenir une vision d'ensemble des besoins en effectifs de chaque corps en tout temps;
  - offrir une employabilité adaptée, voire une flexibilité dans la mobilité de la ressource policière tout au long de son parcours;
  - atténuer les effets négatifs de la concurrence entre les corps;
  - anticiper les conséquences liées au vieillissement du personnel policier.

D'autres mandats vont vraisemblablement suivre, notamment pour ce qui concerne la formation continue.

### Intentions du Comité de Direction

Le Comité de Direction a posé ses intentions afin de suivre et s'impliquer dans l'évolution de la police coordonnée. Il s'agit de :

- contribuer activement à la réalisation du mandat cadre donné, fixé par le CCS, et aux futurs mandats spécifiques liés aux projets à venir;
- s'inscrire pleinement dans le programme de législature de la CDPV;
- continuer à collaborer étroitement avec la Police cantonale dans l'intérêt de la population.

### Difficultés du recrutement policier

Durant l'année 2022, la POL a vu partir dix de ses policiers, dont sept ont rejoint un autre corps de police, et en a engagé trois, ce qui représente un déficit de sept policiers.

Ces dernières années, la proportion entre les engagements et les départs correspond à une perte de six policiers par année. Il s'agit d'une problématique récurrente qui, année après année, continue d'éroder l'effectif policier de la POL.

Afin de répondre à ce phénomène, depuis 2021, la POL a décidé d'engager au minimum huit aspirants par année. Malgré les efforts déployés, cet objectif ambitieux n'a pas été atteint en 2022. Par conséquent, au 31 décembre 2022, le nombre d'ETP policiers vacants est de 7.77.

Il s'agit d'une situation critique pour la POL, mais également pour l'ensemble des corps de police vaudois. On peut ajouter que la Police cantonale vaudoise a obtenu 20 ETP policiers supplémentaires au budget 2023.

L'ensemble des corps de police vaudois a entamé, en 2022, une réflexion sur le manque d'effectifs policiers, ainsi que sur les mesures à prendre ces prochaines années en vue de pouvoir y remédier (voir page 14).



## **Policier en formation (PeF)**

Dans le cadre du dernier rapport de gestion, nous faisons état d'une nouveauté au sujet de la formation de base des policiers, lesquels accomplissent, depuis 2021, la 2<sup>ème</sup> année de formation au sein du corps de police.

La POL a accueilli donc sa première volée de cinq policiers en formation (PeF), en septembre 2021. Tous ont été amenés avec succès à l'examen principal du brevet fédéral, en août 2022.

Dans les faits, les cinq PeF ont intégré leur unité d'intervention à Police Secours, en septembre 2021. Dans le cadre de cette année pratique, le PeF est coaché par un policier expérimenté spécialement formé. Différents travaux sont réalisés par le PeF, lesquels sont ensuite compilés et analysés dans le cadre d'un rapport portfolio (travail de fin d'étude). Il s'agit d'un travail essentiellement à portée introspective où il est avant tout demandé aux apprenants de réfléchir à leurs actions.

Cette nouvelle organisation de formation amène indiscutablement une plus-value vis-à-vis de l'ancien système où les jeunes policiers apprenaient le métier essentiellement par mimétisme. Le processus est par contre gourmand en temps et en énergie, tant pour les PeF que pour l'encadrement (coach, chefs directs, mentor). Comme les PeF sont intégrés dans les unités Police Secours, ils travaillent à l'identique de leurs pairs brevetés, avec les travaux d'apprentissage en plus.

Ce changement de concept a également impacté considérablement les corps de police qui, pour garantir la tenue des examens principaux, ont dû former et mettre à disposition des experts. Sur Vaud, 26 experts ont été formés en 2022, dont deux pour la POL. Ceux-ci sont chargés d'évaluer les rapports portfolio et de conduire l'épreuve orale. Il faut en moyenne huit heures de travail à un expert pour évaluer un rapport portfolio et chaque expert est appelé à évaluer quatre candidats par année, au maximum huit.

## Engagements

- Etat-major  
2 apprenties ;
- Police Administrative  
2 secrétaires à la Commission de police ;
- Police Proximité  
aux Unités territoriales  
2 assistant-e-s de sécurité publique ;  
2 policiers de proximité ;  
1 réceptionniste ;  
à l'Unité Trafic  
1 policier signalisation ;
- Police Secours  
7 aspirant-e-s de police ;  
1 policière d'intervention ;

## Départs

- Le commandant ;
- Etat-major  
1 adjointe aux Ressources humaines ;  
1 assistante aux Ressources humaines ;  
1 apprentie (CFC obtenu) ;
- Police Administrative  
1 secrétaire à la Commission de police ;  
1 réceptionniste à l'Hôtel de police ;
- Police Secours  
5 policier-ère-s d'intervention ;  
2 policier-ère-s transmission ;  
1 policier planificateur et correcteur ;

## Retraites

- Police Administrative  
1 remplaçant du chef de division et chef de la  
Commission de police ;
- Police Proximité  
aux Unités Territoriales  
1 policier de proximité ;  
2 secrétaires ;
- Police Secours  
1 policier d'intervention ;

## Promotions liées à l'ancienneté

### à la distinction d'appointé

- 10 agent-e-s

### au grade de caporal

- 5 appointés

### au grade de Sergent

- 2 caporaux

## Promotions liées à la fonction

- un chef Unité d'intervention au grade d'adjudant ;
- une cheffe Commission de police ;
- un sous-chef Unité d'intervention au grade de  
sergent-major ;
- une sous-cheffe Commission de police ;

## Promotions à la classe salariale supérieure

- un assistant de sécurité publique, 5 ans  
d'expérience

# Opérationnel

## Gens du voyage

De mars à août, la communauté des gens du voyage a occupé différents sites sur les communes de Bussigny et Crissier.

A Bussigny, trois familles se sont installées sur l'ancien site de Veillon et ceci sans autorisation. Les infractions et délits relevés furent nombreux, notamment : nuisances sonores, consommation abusive d'eau en période de sécheresse, pollution des eaux et des sols, raccordements électriques sauvages et dangereux, infractions à la Loi sur la circulation routière. Ce campement a occasionné pour la POL quelque 80 interventions en tous genres.

A Crissier, les deux familles concernées ont successivement occupé une parcelle cantonale au chemin de la Crésentine, puis le parking des employés de la Migros. S'agissant de ce dernier cas, l'accord de l'enseigne avait été donné pour deux semaines. Par la suite, les gens du voyage y sont restés de manière illégale durant une partie de l'été. La présence de ces deux familles a été moins impactante pour la POL en termes d'interventions.

La présence des gens du voyage peut se résumer en cinq mots-clés :

1. Procédure – soit la limite des procédures existantes pour permettre à l'Autorité d'agir.
2. Ampleur – présence de plus de 110 convois au plus fort de l'occupation – à titre de comparaison, la capacité d'accueil de la place de Rennaz est de 42 convois.
3. Durée – 6 mois s'agissant du site de Veillon.
4. Temps – événement extrêmement chronophage pour la police et l'administration en général.
5. Communication complexe et instauration d'un climat difficile.



## Manifestations

### Tour de France

Le 9 juillet 2022 restera gravé dans les annales de notre canton, dans celles du district et dans la mémoire des nombreux collaborateurs de la POL impliqués dans le dispositif du Tour de France. Le Tour, 3ème événement sportif le plus important et le plus regardé après la Coupe du Monde de football et les Jeux Olympiques, diffusé dans 190 pays, a transité par l'Ouest lausannois.

Bien que sous la conduite de la Police cantonale vaudoise, la planification de l'événement a impliqué des cadres de la POL durant plusieurs mois. L'impact médiatique étant majeur, il était primordial d'assurer la sécurité du parcours et d'éviter des actes susceptibles de gêner ou d'empêcher le passage des coureurs. L'image de notre pays et de ses forces de police était en jeu !

La commune de St-Sulpice se retrouvant enclavée durant cinq heures environ, il a fallu conceptualiser et déployer un dispositif garantissant l'intervention des secours dans le cas où un événement, exogène à la course, venait à impacter la commune. Durant les deux jours de course sur sol helvétique, ce sont respectivement 25 et 26 assistants de sécurité publics et policiers de la POL qui ont été engagés sur l'ensemble du territoire cantonal.



### Cap sur l'Ouest

Un important travail de planification, durant les mois précédents l'événement, a mis à forte contribution le personnel de l'Unité Trafic de la POL et une mobilisation totale le jour J. Quelques chiffres : 232 heures de planification, 137 heures sur le terrain, 27 collaborateurs mobilisés le jour de la manifestation, 660 cônes déposés sur les chaussées, 185 signaux, 163 barrières et 4'600 m. de rubalise.

Un gymkhana vélo a été proposé par les policiers de l'Unité Prévention aux enfants au point festif de Chavannes-près-Renens. Simultanément, deux policiers de cette unité effectuaient le parcours sur des vélos électriques tout en distribuant du matériel de prévention aux participants, démarche propice aux échanges avec jeunes et moins jeunes.

Dans un esprit alliant convivialité, mobilité et diversité, la POL a ainsi contribué à la réussite de ce bel événement.



## Odyssée : c'est parti !

Fin 2019, le Conseil intercommunal a validé le préavis 05/2019 portant sur le renouvellement de trois applications centrales hébergées à la Direction des Systèmes d'Information (DSI). Le Journal des événements de police (JEP), son générateur de rapports Graphite et son Système d'information et d'archivage police, connu sous le vocable SINAP, permettent aux 2'600 utilisateurs, principalement des policiers, de s'acquitter quotidiennement de leurs missions et de la prise en charge des personnes qu'ils administrent.

Le programme Odyssée, qui comprend en tout huit projets dont le principal vient d'être évoqué, a officiellement été lancé au mois de septembre 2022.

**ODYSSÉE : C'EST PARTI !**

Vous en entendez parler depuis 2018, cette fois ça y est !  
Les équipes de projets s'organisent et les premiers "ateliers-métier" ont démarré.  
Mais finalement Odyssée, c'est quoi déjà ?

**1. Pourquoi changer ?**  
Jep, Sinap, Graphite et PoIVD ne peuvent plus être maintenues : nous devons impérativement changer le "vaisseau amiral de la donnée-police".

**2. Ça consiste en quoi ?**  
Un nouvel éco-système sera mis en place. Efficient, pratique et disponible partout, il regroupera plusieurs applications standard, comme Polaris pour la saisie de la donnée-police et enXes pour la recherche multi-bases.

**3. Par quoi on commence ?**  
Des ateliers métiers conduits par des spécialistes de l'équipe Odyssée visent à retranscrire les processus et les besoins du terrain pour en assurer la prise en charge dans le cadre prédéfini.

**4. On compte sur vous !**  
Vous avez peut-être été nommé-e pour participer à un atelier, profitez-en pour échanger et partager ! Vos connaissances nous aideront à créer le meilleur outil possible.

**La finalité**  
Vous proposer un écosystème-métier fonctionnel au bureau comme sur le terrain à l'horizon 2025.

**Pour plus d'informations, des séances à l'ensemble des policiers et policières seront prévues début 2023 avec l'équipe Odyssée et les référent-e-s du réseau Métier Police.**

L'équipe Odyssée - [odysee@vd.ch](mailto:odysee@vd.ch)

### Gestion des chantiers dans l'Ouest lausannois

L'importante croissance urbaine de l'Ouest lausannois, qui a débuté il y a quelques années et qui va perdurer, impacte la quantité de chantiers dans notre région. Nombre d'entre eux sont d'importance majeure, tels que ceux du tram et du bus à haut niveau de service (BHNS). Les projets communaux futurs démontrent que la situation ne va pas s'apaiser de suite.

Dans ce contexte, l'enjeu de la POL est de garantir les services au profit des communes, selon les statuts de l'Association, et l'activité courante (manifestations, entretien signalisation, fouilles standard, etc.), de maîtriser les dossiers des grands projets, d'empêcher la surcharge de travail des collaborateurs et de respecter les délais imposés par les partenaires. Les indicateurs du suivi d'activité du personnel de l'Unité Trafic confirment la projection de l'augmentation de la charge de travail telle que présentée dans le cadre du préavis 06/2022 «augmentation du personnel de l'Unité Trafic».

Dans sa séance du 5 octobre 2022, le Conseil intercommunal a décidé d'octroyer au Comité de Direction un crédit complémentaire du budget de fonctionnement 2022 et 2023 et de faire passer la dotation ordinaire de l'Unité Trafic de 9,5 à 11,5 ETP. Le processus de recrutement qui en a découlé a permis l'engagement d'un nouveau collaborateur au 1er novembre 2022. Un second renforcera l'équipe dès le 1er mars 2023.

**ARRÊTEZ-VOUS POUR LES ÉCO L IER·ES**

chemin-ecole.ch

**LIBÉREZ, DÉGIVREZ**

**POLICES**  
votrepolice.ch

**POUR SAUVER DES VIES**

**Respectez ma vie, je protège la vôtre.**

DCMR

siera

Direction générale de la mobilité et des routes DCMR

BANDES CYCLABLES:

**ENSEMBLE, FAITES BANDE À-PART.**

**POLICES**  
VOTREPOLICE.CH

**POLICE**  
OUEST-LANNOUËC

**CONDUITE PRUDENTE**

**ATTENTION PERMANENTE**

www.polouest.ch

**En famille, réfléchissez. Vous serez vus sous la pluie!**

bfu bpa upi

Avec des habits clairs et des éléments réfléchissants.

Cyclistes, réfléchissez. Vous serez vus dans l'obscurité!

bfu bpa upi

Avec des habits clairs et des éléments réfléchissants.

**Au volant un verre de vin suffit à brouiller la vision.**

bfu bpa upi

**Distance suffisante = pas de casse**

bfu bpa upi

2 secondes avec le véhicule qui précède

## Unité Prévention

Sept campagnes de prévention routière ont été réalisées cette année à l'échelle de l'Organisation policière vaudoise (OPV). Elles ont impliqué tout ou partie du corps de police. Il s'agissait de «Libérez, Dégivrez !», «Distance suffisante = pas de casse», «Ensemble, faites bande à-part», «Respectez ma vie, je protège la vôtre», «Arrêtez-vous pour les écoliers», «Cyclistes/En famille, réfléchissez. Vous serez vus dans l'obscurité !/sous la pluie !» et «Au volant un verre de vin suffit à brouiller la vision».

En ce qui concerne la criminalité, c'est le thème du cambriolage qui a été principalement abordé en allant au contact des citoyens sur les stands de prévention, dans les centres commerciaux notamment.

Entre le 23 mai et le 19 juin, l'Unité Prévention a mené une campagne propre à la POL, destinée aux utilisateurs de deux-roues motorisés, intitulée «Conduite prudente, attention permanente». L'idée de la mise sur pied de cette campagne est partie du constat que ces conducteurs représentent, au niveau suisse, plus d'un quart de tous les blessés graves des accidents de la route. Au niveau du district, il a également été recensé une augmentation des accidents avec blessés. D'une moyenne de 20 blessés par année entre 2017 et 2019, ce chiffre est passé à près de 30 entre 2020 et 2021.

Ainsi, et pour faire suite à la campagne de sensibilisation «Sortez couverts» déclinée de 2017 à 2019, l'Unité Prévention est revenue avec un nouveau slogan, de nouvelles affiches et la création d'un objet marketing se présentant sous la forme d'un porte-clés. Le focus de la campagne a été mis sur le bon comportement à adopter et l'importance de l'attention sur la route. Les deux principales causes d'accidents graves à moto étant le refus de priorité, principalement aux carrefours dans les localités, et une vitesse inappropriée, peu adaptée au tracé de la route et aux conditions de circulation. Cette nouvelle campagne a été déclinée par des actions de sensibilisation sous forme de contrôles de circulation impliquant également Police Secours et les Unités Territoriales. L'accueil a été positif par les usagers de la route. Le thème retenu a été propice à l'ouverture d'un échange avec ces citoyens mobiles, dépassant parfois le cadre de la campagne. Le porte-clés a quant à lui été très apprécié.

Dans le cadre de Cap sur l'Ouest, les agents de la prévention ont sensibilisé les participants et distribué des kits de lampes vélo lors d'une animation Gymkhana vélo à Chavannes-près-Renens, ainsi que sur le parcours avec un «stand» mobile composé de deux policiers cyclistes.

### En quelques chiffres

#### Conciliations, recadrages, rappels à la loi, assistances pour des enfants et/ou adolescents

58 cas

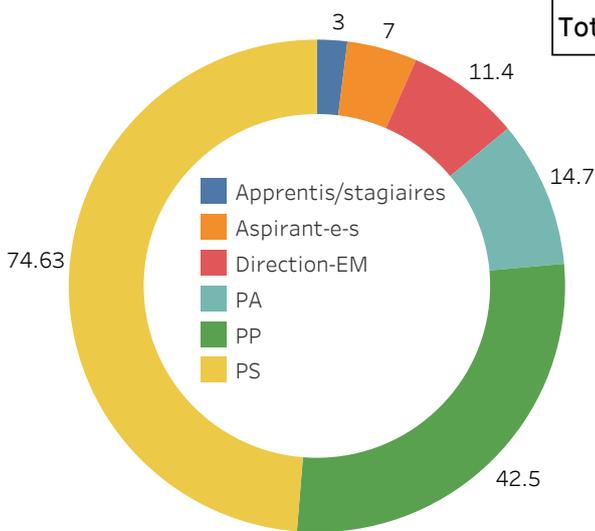
Les sollicitations ont été moindres en 2022 en comparaison de 2021. Comme évoqué dans le rapport de gestion de l'année dernière, la pandémie avait probablement exacerbé certaines tensions et compliqué l'apaisement des conflits entre jeunes.

Années scolaires	Prév. routière		Prév. criminalité		Nb périodes totales
	Classes	Élèves	Classes	Élèves	
2017-2018	488	8'784	39	769	724
2018-2019	479	8'922	38	735	715
2019-2020	366	6'689	41	825	578
2020-2021	488	8'947	42	811	732
2021-2022	493	9'082	42	818	733

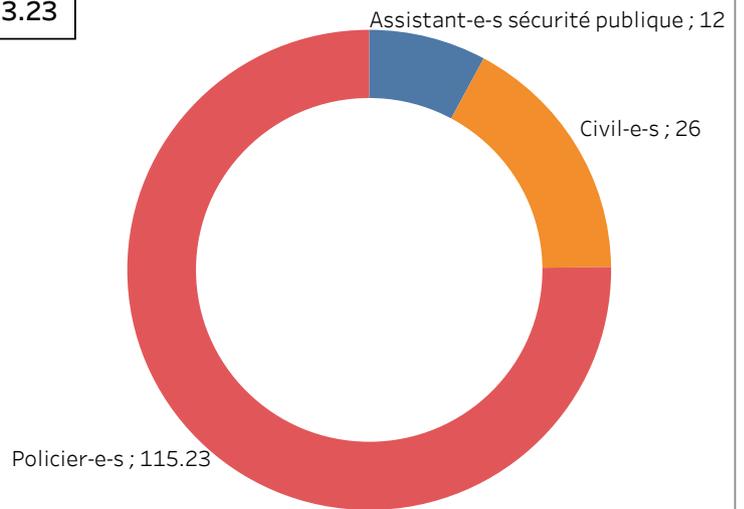
L'objectif de visiter toutes les classes (1ère à la 11ème année HarmoS) de l'école obligatoire du district a été rempli. A cela s'ajoute l'EDT (Ecole de la Transition de Bussigny) et le RACC (classes de raccordement 12ème année de Prilly et Renens).



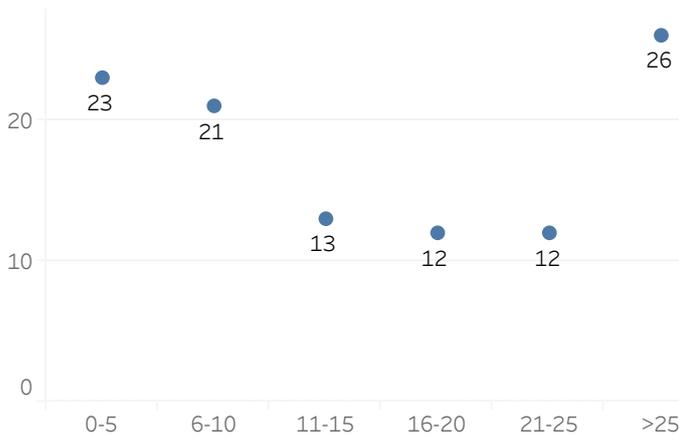
ETP 2022 réels / par entité



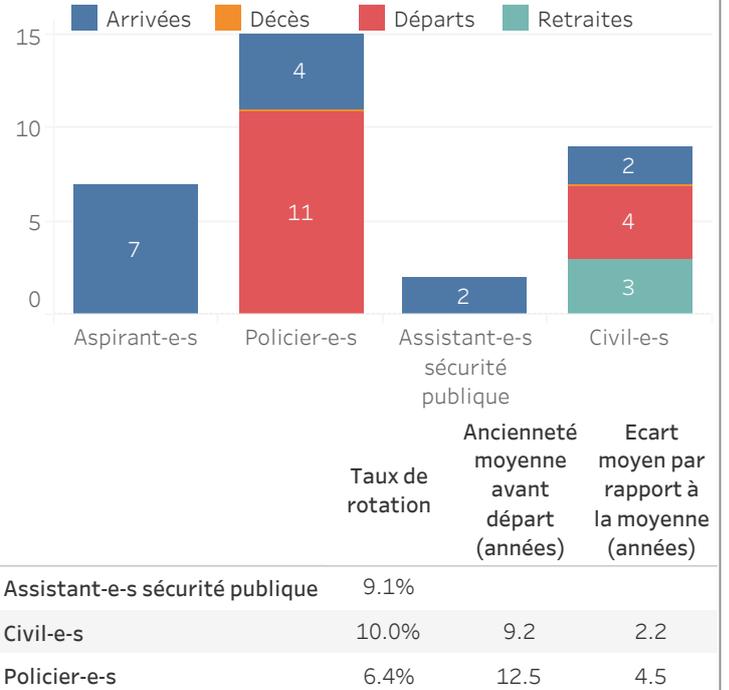
ETP 2022 réels / par compétence



Nombre de policiers par 5 ans d'expérience



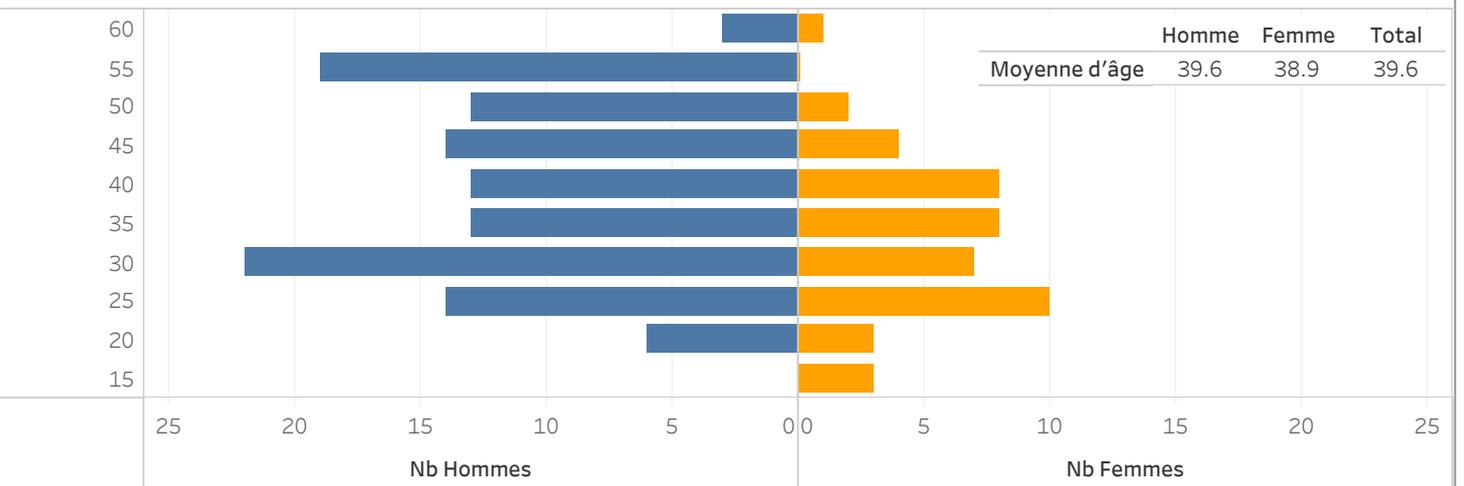
Taux de rotation 10.5%



Absentéisme (uniformés/civils)

	Heures	Ratio heures/ETP
Accident non-prof.	700	4.4
Accident professionnel	1'609	10.2
Maladie	13'238	84.1

Pyramide des âges



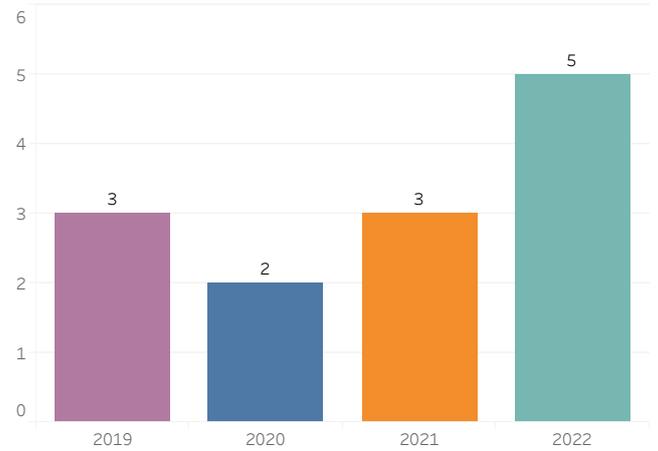
## Médiation institutionnelle

Le répondant déontologie et qualité de la POL a traité cinq doléances de citoyens au sujet du comportement de collaborateurs.

Dans trois cas, les personnes ayant formulé les griefs ont été rencontrées. Dans un cas, le plaignant a été satisfait des réponses apportées lors d'un entretien téléphonique et pour un, la personne n'a pas donné suite malgré plusieurs relances.

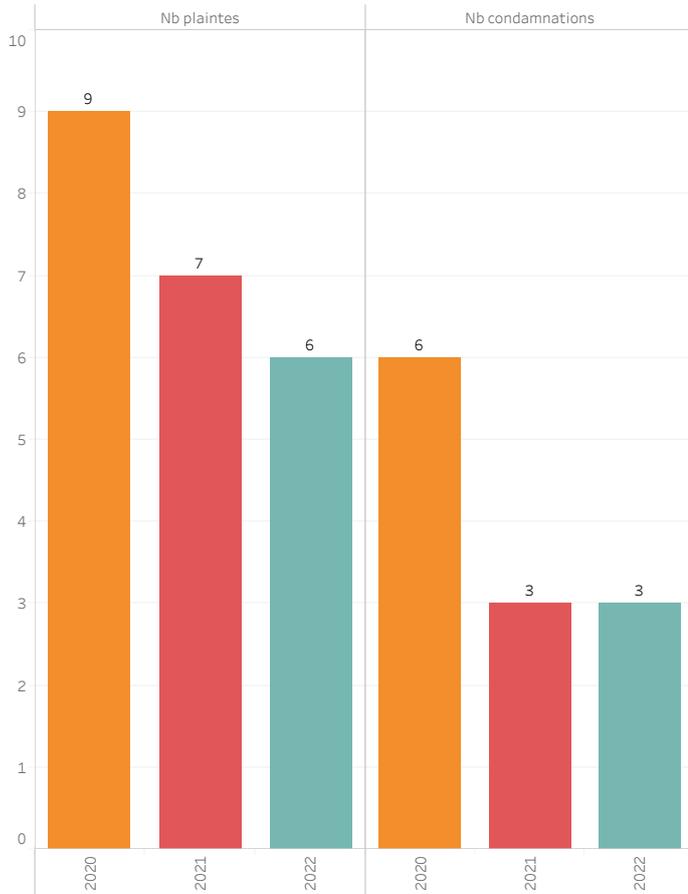
Au travers de ces différents cas, il ressort que la façon d'intervenir du personnel de la POL est conforme à celle enseignée. Des pistes d'amélioration sont néanmoins possibles dans la communication verbale et non-verbale.

Doléances de citoyens envers des collaborateurs POL



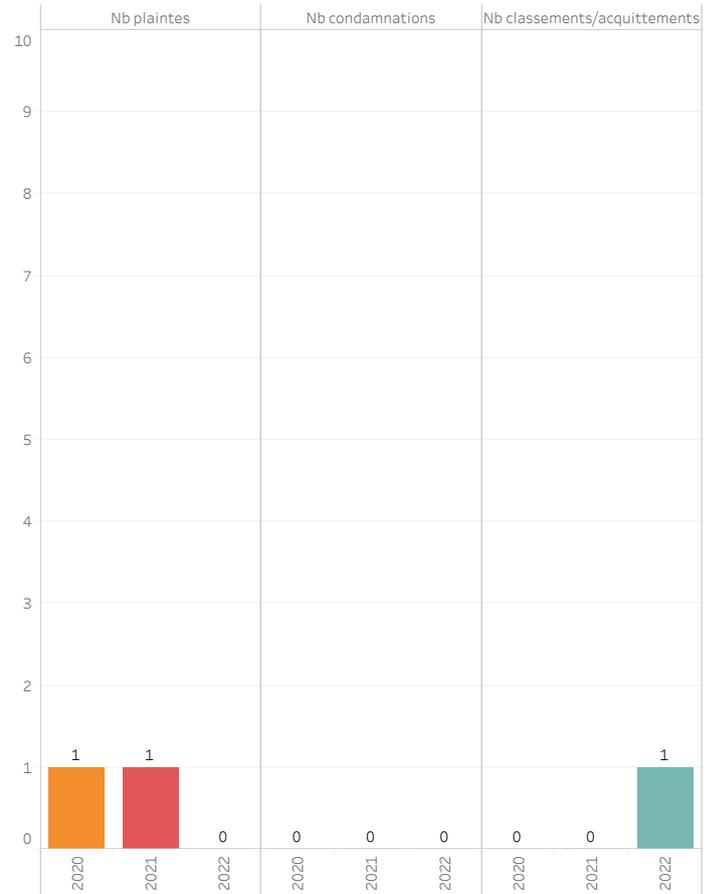
## Plaintes par et contre policiers

Plaintes par policiers



7 cas toujours ouverts en 2022

Plaintes/poursuites pénales contre policiers



1 cas toujours ouvert en 2022

(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

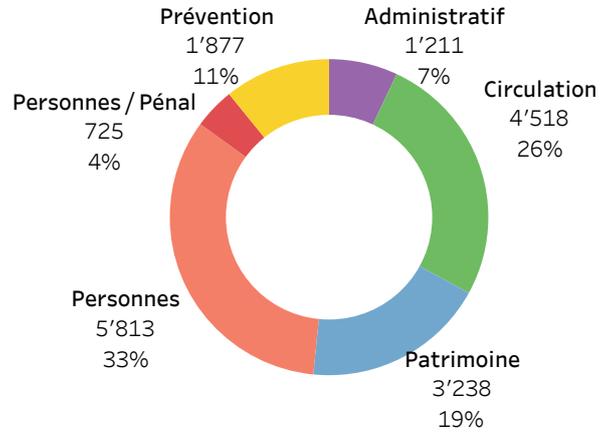
### Événements et actions de prévention

**15'505** événements comptabilisés sur le district

**1'877** actions de prévention menées



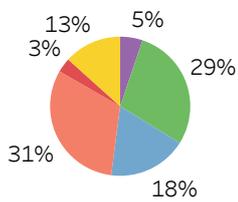
Ces événements ont conduit à **504** appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



**Sémantique :** Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte). Un événement est donc comptabilisé dans une seule catégorie.

\*Les chiffres en vert et en rouge représentent la différence par rapport à l'année précédente.

- Catégories :**
- Prévention** : se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène ; sans prévention effectuée dans les écoles.
  - Personnes** : infractions infra-pénales ou de l'ordre de la contravention touchant les personnes (insécurité, nuisances, litiges, ...).
  - Personnes / Pénal** : infractions pénales touchant les personnes.
  - Patrimoine** : infractions touchant les biens (vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété, p. ex.).
  - Circulation** : contrôles de circulation (y compris les contrôles mobiles radar), infractions LCR, accidents.
  - Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaques, p. ex.).

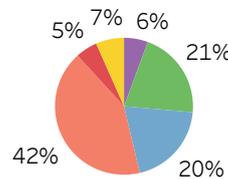


#### Bussigny

**2'129** événements **+221\***

**326** actions de prévention

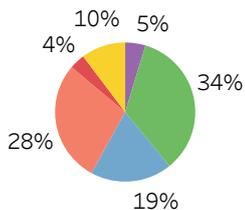
L'augmentation est liée à certains contrôles de stationnement et aux vols par effraction principalement dans les caves.



#### Chavannes-près-Renens

**1'234** événements **-180\***

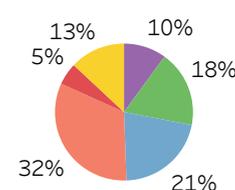
**87** actions de prévention



#### Crissier

**2'117** événements **-94\***

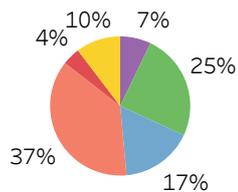
**241** actions de prévention



#### Ecublens

**1'689** événements **-195\***

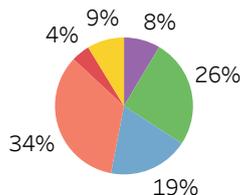
**252** actions de prévention



#### Prilly

**2'941** événements **-238\***

**337** actions de prévention

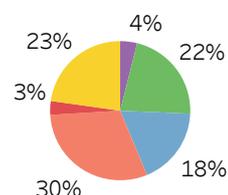


#### Renens

**4'600** événements **+114\***

**437** actions de prévention

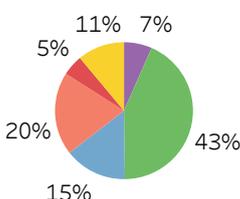
L'augmentation est liée à certains contrôles de stationnement.



#### St-Sulpice

**577** événements **-108\***

**170** actions de prévention



#### Villars-Ste-Croix

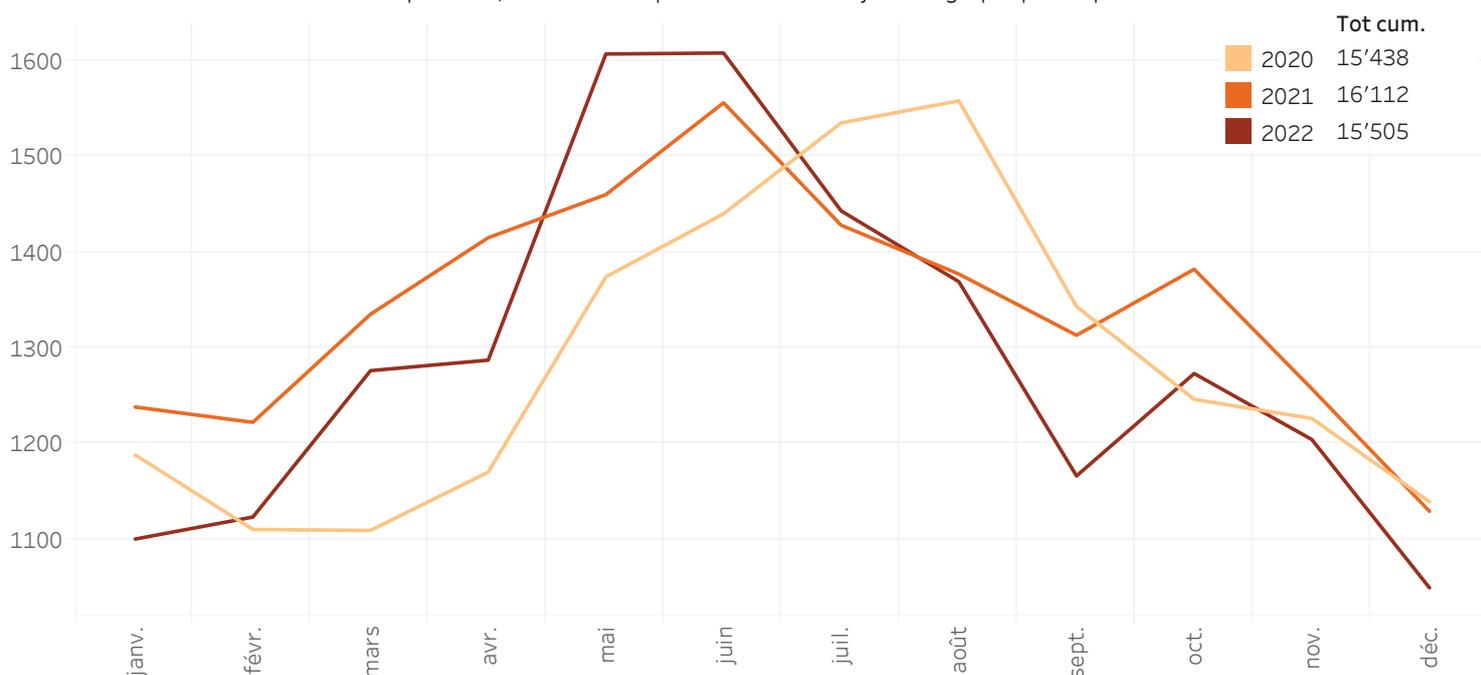
**218** événements **+16\***

**27** actions de prévention

# Comparaison du nombre d'événements sur trois ans - année 2022

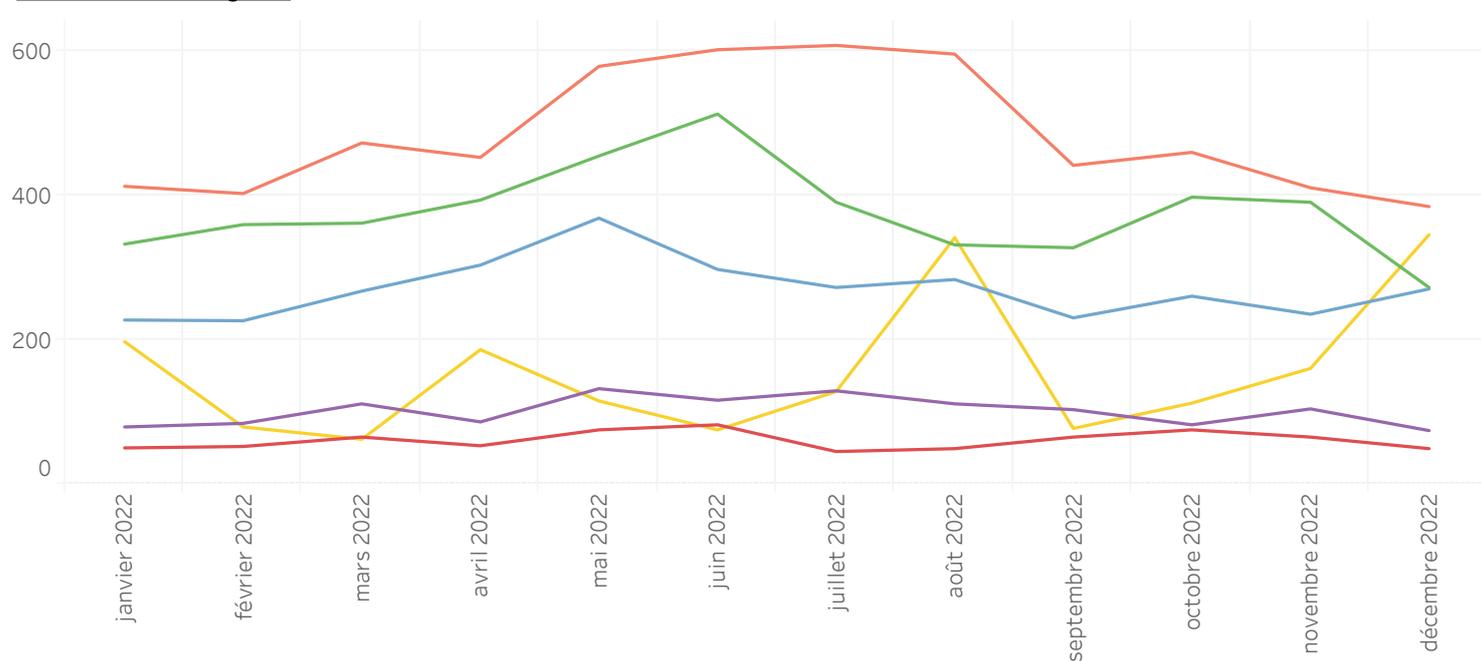
## Fluctuation mois / années :

Seul le nombre d'événements est comptabilisé, les actions de prévention font l'objet d'un graphique ci-après.



2020/2021 : Avec chiffres portés à notre connaissance en 2022.

## Fluctuation des catégories :



- Personnes** : Durant la période estivale, une augmentation des nuisances sonores est constatée.
- Personnes / Pénal** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent généralement très peu de mois en mois.
- Circulation** : Le comportement routier des usagers et les nuisances qu'ils provoquent font l'objet d'actions quotidiennes et planifiées.
- Patrimoine** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent généralement très peu de mois en mois. Un pic est toutefois à relever en mai où nous avons constaté une recrudescence des vols par effraction (habitations/caves/véhicules).
- Actions de prévention** : Durant la période estivale, les actions sont principalement orientées sur les personnes, les établissements publics et les véhicules générant des nuisances sonores. En outre, des contrôles ont été effectués lors de la rentrée scolaire.
- Administratif** : Ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaques, p. ex.).

# Comparaison du nombre d'événements sur trois ans - année 2022

## Evolution du nombre d'interventions :

		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total interventions	Nb actions de prévention
Bussigny	2020	143	113	140	131	158	170	156	160	144	141	158	113	1'727	238
	2021	146	132	162	149	186	210	168	147	157	147	155	159	1'918	616
	2022	139	150	156	202	281	252	196	185	149	139	156	124	2'129	326
Chavannes-..	2020	94	70	102	117	146	105	145	148	125	117	113	113	1'395	167
	2021	154	141	121	118	159	127	108	96	111	105	88	100	1'428	115
	2022	80	70	121	105	135	116	109	113	97	118	82	88	1'234	87
Crissier	2020	188	161	133	144	129	188	203	175	173	166	127	128	1'915	226
	2021	168	139	183	207	259	217	195	171	180	186	160	164	2'229	238
	2022	164	147	175	172	189	213	189	197	153	174	197	147	2'117	241
Ecublens	2020	135	129	122	128	191	203	154	173	174	126	151	121	1'807	275
	2021	143	148	137	170	164	183	138	146	175	197	155	109	1'865	323
	2022	112	145	150	165	188	149	111	150	122	143	137	117	1'689	252
Prilly	2020	229	243	261	203	298	292	277	341	246	232	258	241	3'121	400
	2021	234	255	240	271	244	265	281	342	280	292	276	248	3'228	373
	2022	234	199	249	221	283	295	304	243	221	246	233	213	2'941	337
Renens	2020	344	325	318	398	379	395	489	463	393	391	367	368	4'630	649
	2021	335	345	405	410	377	467	458	400	338	390	344	300	4'569	482
	2022	299	349	373	363	439	492	463	422	364	383	336	317	4'600	437
St-Sulpice	2020	34	51	23	40	58	67	89	86	76	52	40	31	647	142
	2021	46	52	67	65	53	73	66	57	53	51	62	35	680	159
	2022	48	43	37	45	70	69	50	41	45	52	40	37	577	170
Villars-Ste-..	2020	21	18	10	9	15	20	22	12	12	21	12	24	196	65
	2021	12	10	20	25	18	14	14	18	19	14	17	14	195	39
	2022	24	20	15	14	22	22	21	18	15	18	23	6	218	27

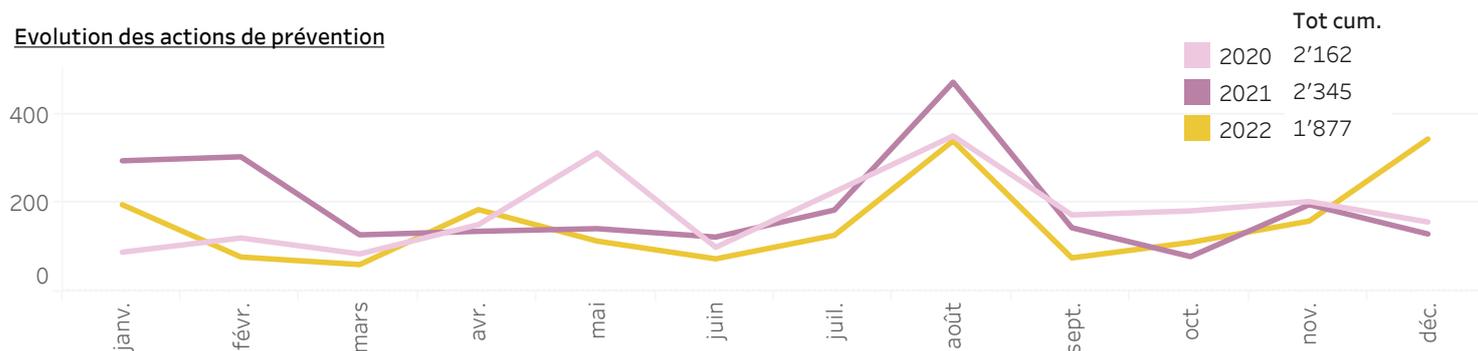
## Actions de prévention :

Total : 1'877

	Alcool au volant	Autres prévention	Campagne Conduite prudente	Campagne Réfléchissez	Collèges	COVID	Gens du voyage	Graffiti / Tags	INOPIA / Crise énergétique	Jeunes (nuisances, littering, insécurité..)	Mendicité	Nuisances sonores par des personnes	Parents-taxi	Rentrée scolaire	Sleep-In	Squats	Stupéfiants (présence visible)	Vols / sensibilisation	Vols par effraction
Bussigny	3	49	7	2	45	11	53			36				25		4	15	40	36
Chavannes-..		11	2	6	25	1	1			1		4		19				12	5
Crissier	3	19	10	1	34	3	22		1	18				29			21	66	14
Ecublens	1	19	6	5	70	22		7	1			8		40		5		36	32
Prilly	1	61	12	3	37	13	2		2	39			10	41		23	37	39	17
Renens	6	*181	8	9	48	1	2		3	8	4	31		47	4	3	8	49	25
St-Sulpice		59	9	9	11		1		1	1		51		10		3			15
Villars-Ste-..			1		7				1					6			1	3	8
<b>Total</b>	14	399	55	35	277	51	81	7	9	103	4	94	10	217	4	38	82	245	152
	1%	21%	3%	2%	15%	3%	4%	0%	0%	5%	0%	5%	1%	12%	0%	2%	4%	13%	8%

\* Actions de prévention liées au sentiment d'insécurité provoqué par des marginaux et des mendiants.

## Evolution des actions de prévention



Les actions de prévention ne prennent pas en compte celles effectuées dans les écoles.

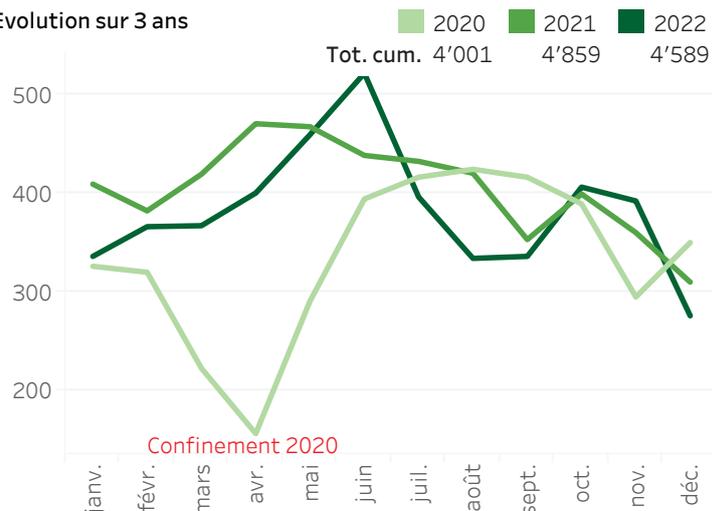
# Tendances des phénomènes - année 2022

Les phénomènes ci-après sont issus des interventions, lesquelles ont été catégorisées dans trois familles : circulation, patrimoine, personnes. Il sied de relever qu'un événement peut être lié à un ou plusieurs phénomènes.

## Circulation

	Accidents de circulation	Autres circulation	Contrôles circ. et radar	Contrôles de stationnement	Courses-pour..	Incapacité (alcool, stupés,..)	Infractions graves LCR
Bussigny	170	135	135	243	1	28	2
Chavannes-..	92	53	63	61		9	1
Crissier	241	147	220	180		30	1
Ecublens	138	59	89	53	1	13	4
Prilly	149	140	251	224		57	3
Renens	257	182	322	428	4	126	1
St-Sulpice	48	14	81	17		9	
Villars-Ste-C..	15	4	49	35		4	
<b>Total</b>	<b>1'110</b>	<b>734</b>	<b>1'210</b>	<b>1'241</b>	<b>6</b>	<b>276</b>	<b>12</b>

## Evolution sur 3 ans



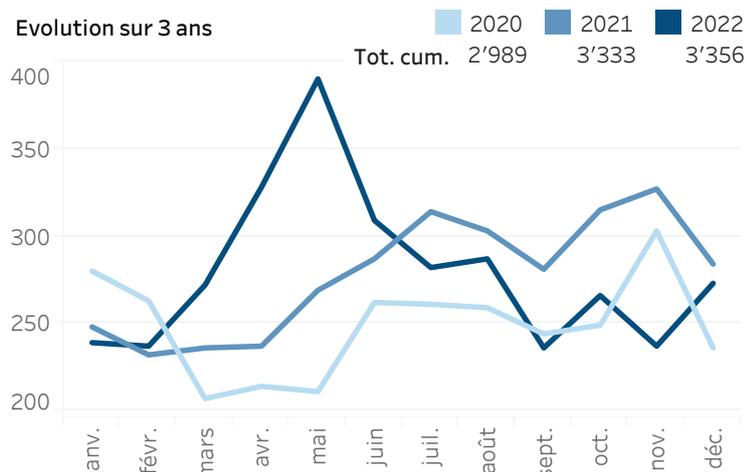
"Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque, etc...

"Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

## Patrimoine

	Autres patrimoine	Domages à la propriété	Vols avec violence	Vols de véhicule	Vols par effraction	Vols qualifiés	Vols simples
Bussigny	135	85	1	29	141	21	56
Chavannes-..	74	32	1	29	80	20	37
Crissier	160	70	1	19	70	62	78
Ecublens	170	58	1	37	71	29	69
Prilly	195	80	1	25	106	62	97
Renens	327	129	4	67	193	130	130
St-Sulpice	73	19		10	20	3	13
Villars-Ste-..	13	5			6	3	9
<b>Total</b>	<b>1'147</b>	<b>478</b>	<b>9</b>	<b>216</b>	<b>687</b>	<b>330</b>	<b>489</b>

## Evolution sur 3 ans



"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts, etc...

## Personnes

	Autres personnes	Intégrité corporelle	Intégrité sexuelle	Litiges	Nuisances sonores	Stupéfiants (cas particul..)	Violences domestiques
Bussigny	526	29	14	26	230	22	20
Chavannes-..	343	24	11	25	200	18	11
Crissier	525	31	14	27	133	18	18
Ecublens	475	50	13	32	143	23	12
Prilly	973	55	15	43	226	36	31
Renens	1'192	132	18	51	493	56	35
St-Sulpice	179	7	10	3	46	2	5
Villars-Ste-..	36	6		3	9	5	2
<b>Total</b>	<b>4'249</b>	<b>334</b>	<b>95</b>	<b>210</b>	<b>1'480</b>	<b>180</b>	<b>134</b>

## Evolution sur 3 ans



"Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés/recherchés/suspects, les inquiétudes pour une personne, demandes d'assistance diverses, etc...

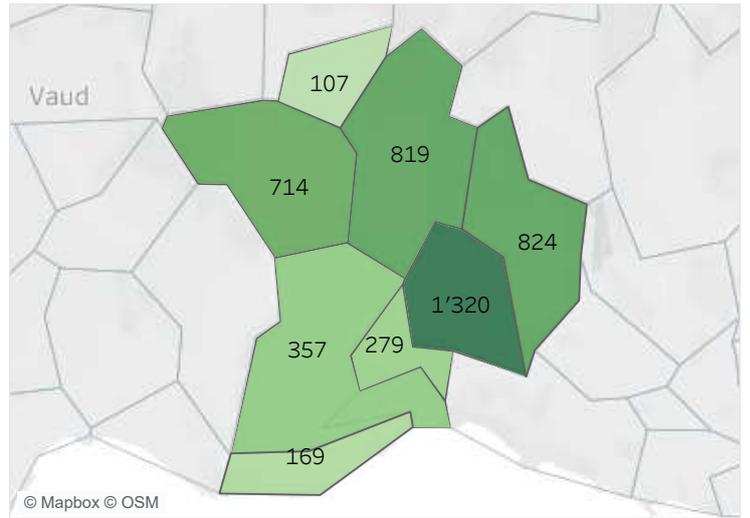
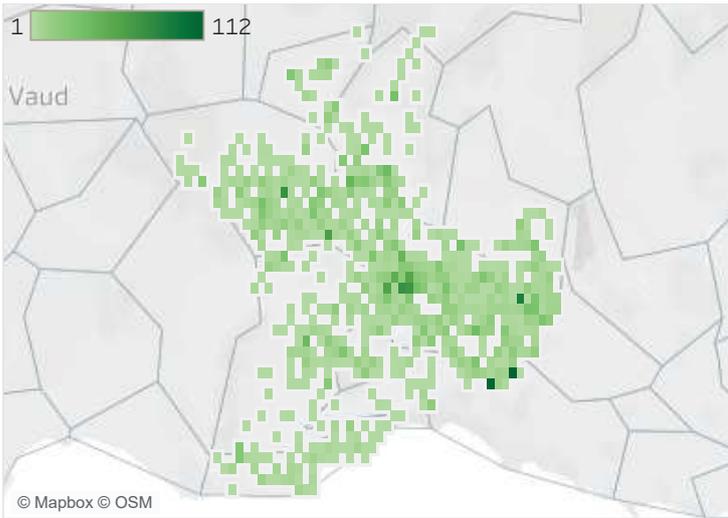
"Stupéfiants" : La consommation de joints (THC) ne figure pas dans la statistique puisque étant sanctionnée par amende d'ordre.

"Litiges" comprend seulement les injures et les menaces.

# Distribution des phénomènes par commune - année 2022

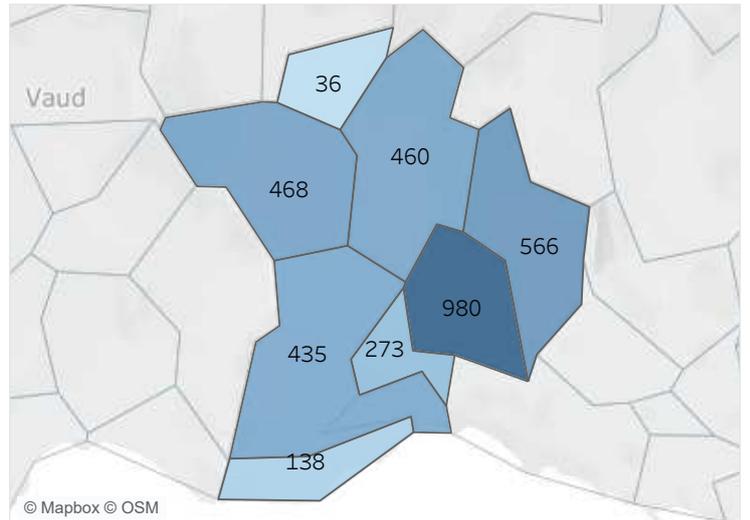
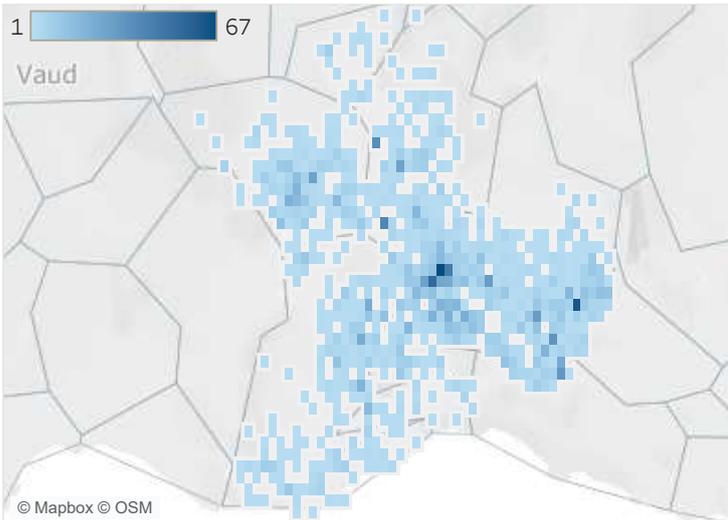
## Circulation 2022

4'589 cas



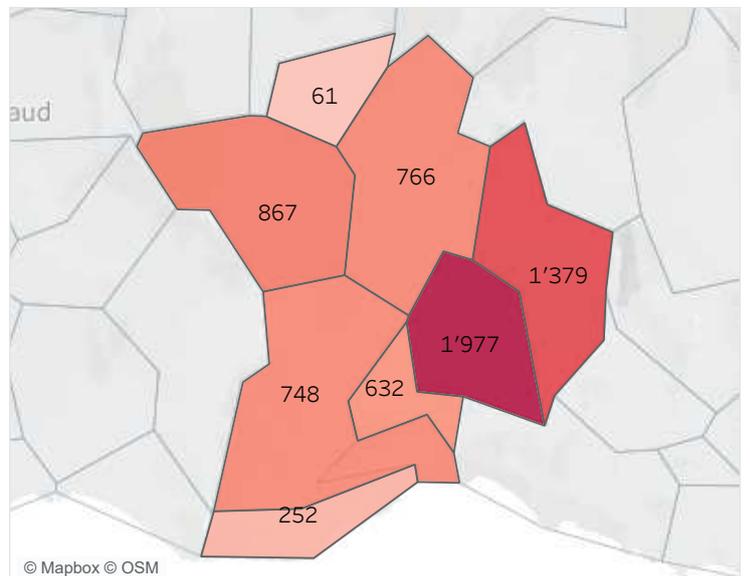
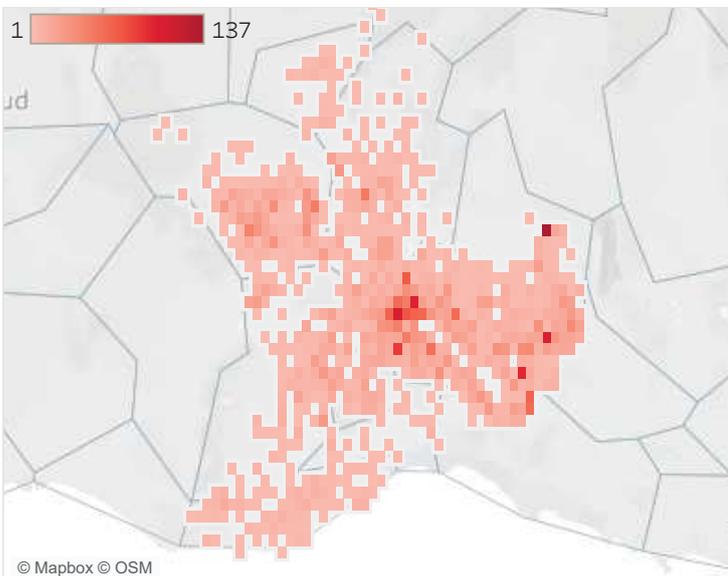
## Patrimoine 2022

3'356 cas



## Personnes 2022

6'682 cas



# Principaux axes opérationnels – année 2022

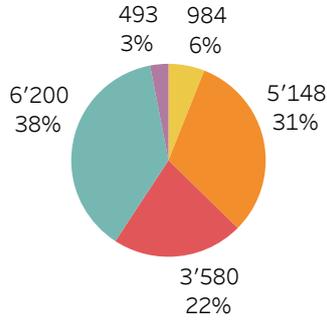
Période (de... à...)	Problématique	Secteur(s)
	<b>LUTTE CONTRE LE TRAFIC ET LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS</b> Les agents ont été présents dans les secteurs propices à ce phénomène (gares, centres-villes, parcs publics). Grâce à une présence visible et accrue, qui se veut à la fois préventive et répressive, aucun point de fixation (deal de rue) n'a perduré.	District
	<b>LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES</b> Les policiers ont poursuivi des opérations qui ont contribué à diminuer drastiquement les nuisances sonores provoquées par le comportement répréhensible de certains conducteurs, ainsi que par celui de personnes en rue et dans les habitations.	District
	<b>VOLS DE VÉLOS DANS LES CAVES</b> Durant cette période, une bande organisée a fait main basse sur quelque 200 e-bikes, cycles de marque et e-trottinettes qui se trouvaient principalement dans les caves d'immeubles. Ces séries de vols par effraction ont nécessité la mise sur place d'un dispositif d'importance sur plusieurs semaines. Des interpellations ont permis de démonter un réseau et confondre les principaux auteurs.	District Principalement Bussigny
	<b>INSÉCURITÉ / INCIVILITÉS / DÉLINQUANCE JUVÉNILE</b> Les collaborateurs de terrain ont porté une attention particulière à certains groupes de jeunes dont le comportement en équipe a provoqué un sentiment d'insécurité.	District
	<b>COMMUNAUTÉ ROMS / PARCELLE 776, USINE-À-GAZ</b> Une trentaine de personnes (enfants compris) ont séjourné licitement à cet endroit. Leur présence a occasionné certaines doléances de la part des citoyens et commerçants ; une quarantaine d'interventions ont d'ailleurs été effectuées à leur endroit pour bagarres, dommages à la propriété, incendies, vols simples/qualifiés et comportements hostiles envers les passants.	Secteur Malley (Prilly, Renens)
	<b>CONTRÔLES DE CIRCULATION / CHANTIERS</b> Les nombreux chantiers répartis sur le district ont contraint les usagers de la route à prendre de nouveaux itinéraires. Pour ce faire, certains automobilistes ont préféré enfreindre la signalisation au risque d'adopter un comportement dangereux vis-à-vis des autres usagers. Dès lors, les agents ont effectué de nombreux contrôles.	District
	<b>COMMUNAUTÉS GITANES / OCCUPATIONS ILLÉGALES</b> Durant cette période, deux campements d'importance ont occupé les services de la POL. L'un d'eux, situé à Bussigny et constitué de 60 convois et ~150 personnes, a engendré quelque 80 interventions telles que nuisances sonores, dommages à la propriété, pollution des eaux et des sols, infractions LCR (runs, drift), litiges avec commerçants et habitants, captation illégale d'eau et d'électricité.	Bussigny Crissier
	<b>VOLS PAR EFFRACTION / HABITATIONS / COMMERCE / ENTREPRISES</b> Bien que le phénomène soit en régression, les policiers ont poursuivi des actions proactives dans les secteurs touchés.	District
	<b>FÊTES DE FIN D'ANNÉE</b> A l'approche des fêtes de fin d'année, les patrouilles ont été présentes à 80 reprises à proximité des centres commerciaux et commerces afin d'endiguer toute survenance d'événements criminogènes (vols à l'arraché, vols à l'astuce, vols à l'étalage, brigandages, mendicité, etc). Seuls deux événements particuliers ont eu lieu, à savoir un brigandage sur des convoyeurs de fond à Renens, dont l'auteur principal a été interpellé, ainsi qu'une tentative d'effraction à la masse sur un automate à billets à Chavannes, dont les auteurs ont été mis en fuite.	District

## Radar mobile

16'405 véhicules en infraction

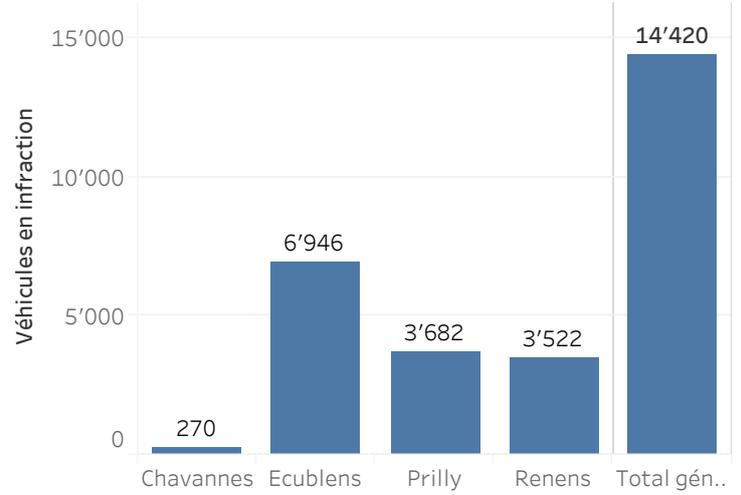
237'924 véhicules contrôlés  
643 contrôles effectués

- Zones 20 km/h
- Zones 30 km/h
- Zones 50 km/h
- Zones 60 km/h
- Zones 80 km/h



## Surveillance automatique du trafic

14'420 véhicules en infraction - 187 contrôles / zones 50 km/h

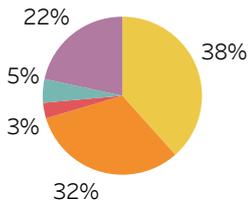


## Infractions radar par commune

### Bussigny

2'108 véhicules en infraction

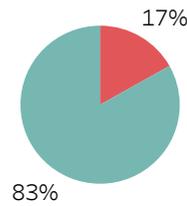
27'925 véhicules contrôlés  
90 contrôles effectués



### Chavannes-près-Renens

588 véhicules en infraction

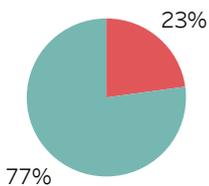
18'250 véhicules contrôlés  
51 contrôles effectués



### Crissier

3'493 véhicules en infraction

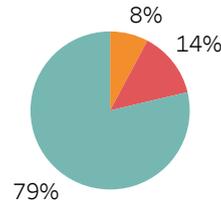
58'481 véhicules contrôlés  
96 contrôles effectués



### Ecublens

1'715 véhicules en infraction

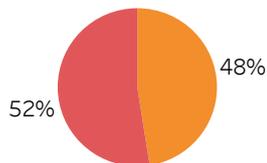
26'302 véhicules contrôlés  
76 contrôles effectués



### Prilly

2'815 véhicules en infraction

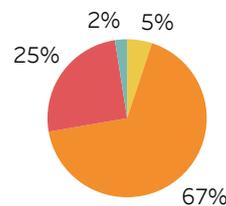
37'865 véhicules contrôlés  
103 contrôles effectués



### Renens

3'323 véhicules en infraction

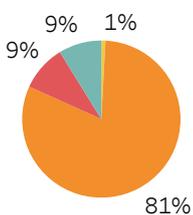
41'800 véhicules contrôlés  
116 contrôles effectués



### St-Sulpice

719 véhicules en infraction

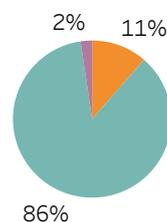
8'011 véhicules contrôlés  
67 contrôles effectués



### Villars-Ste-Croix

1'644 véhicules en infraction

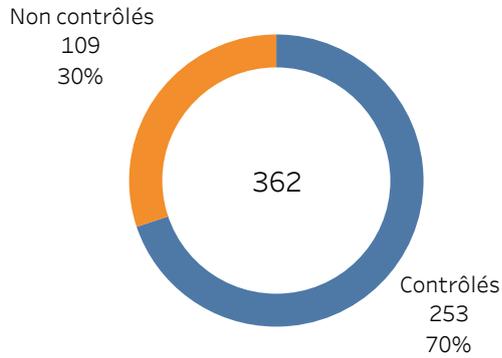
19'290 véhicules contrôlés  
44 contrôles effectués



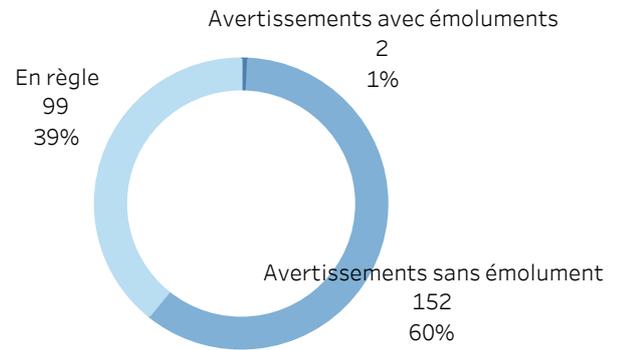
# Activité de la Police du commerce

## Surveillance des établissements et commerces soumis à la LADB

Nbre d'établissements

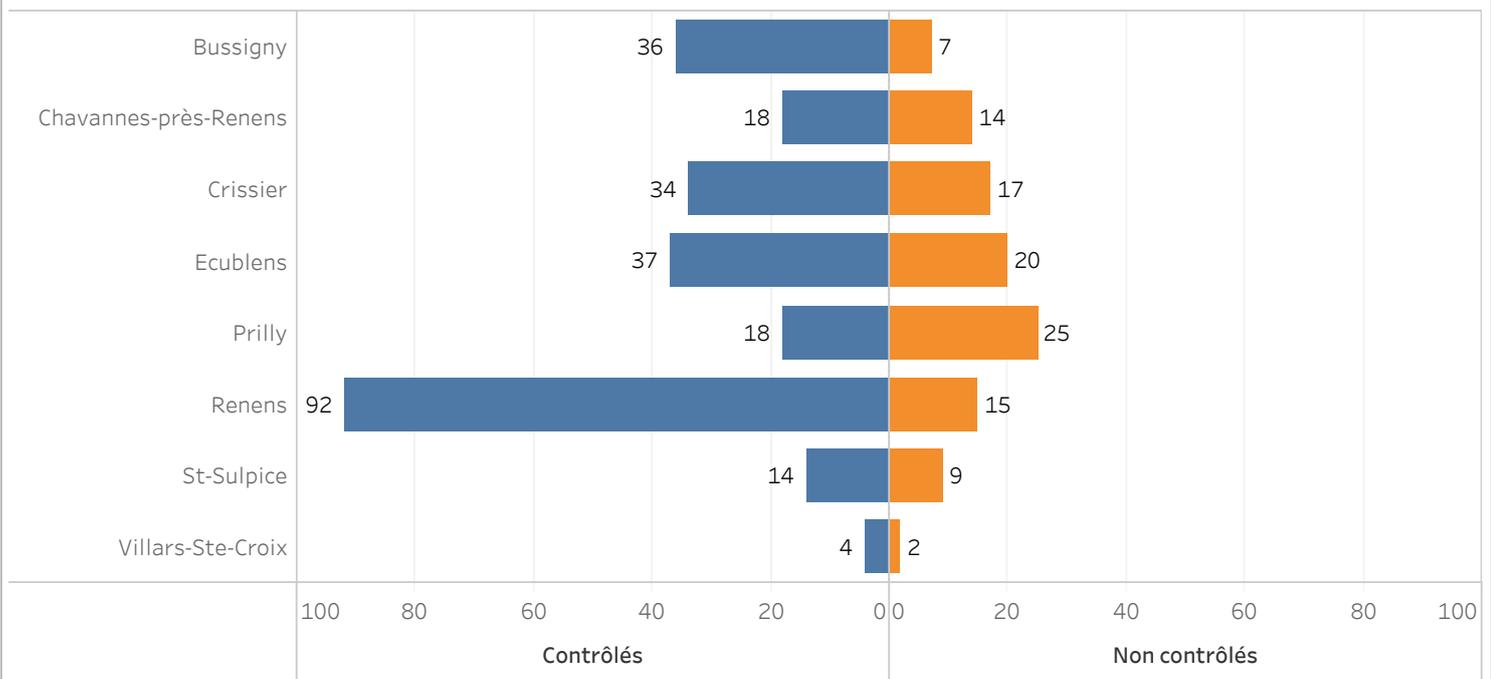


Résultats 1er contrôle

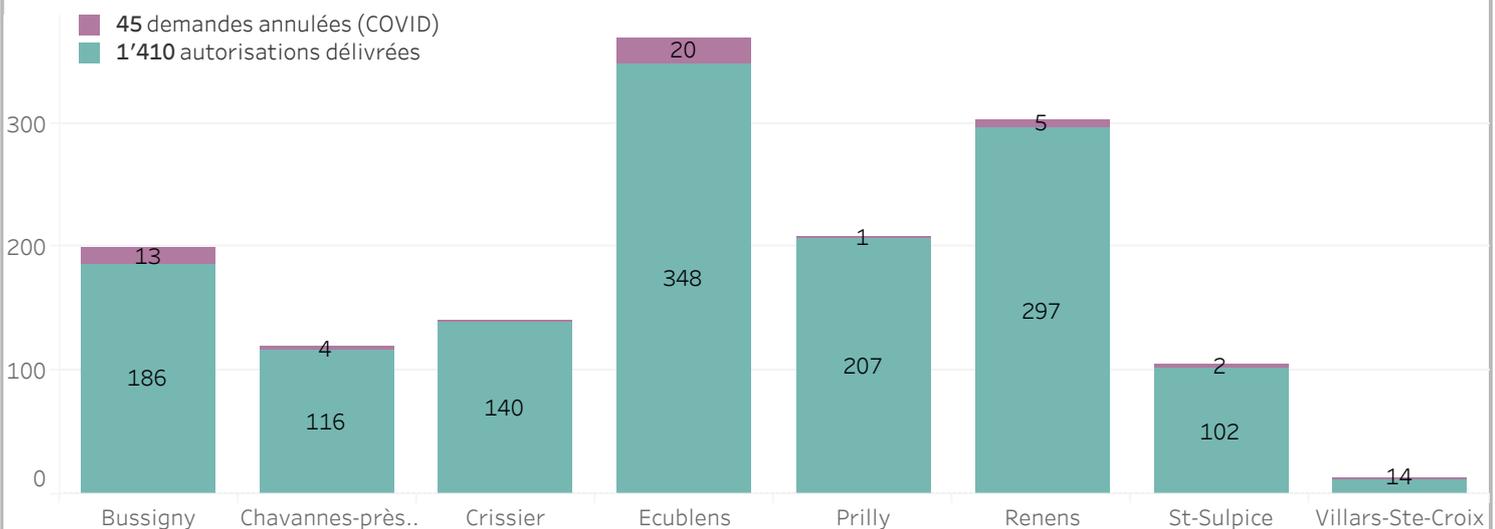


131 établissements ont été contrôlés une 2ème fois.

Etablissements contrôlés / non contrôlés par commune

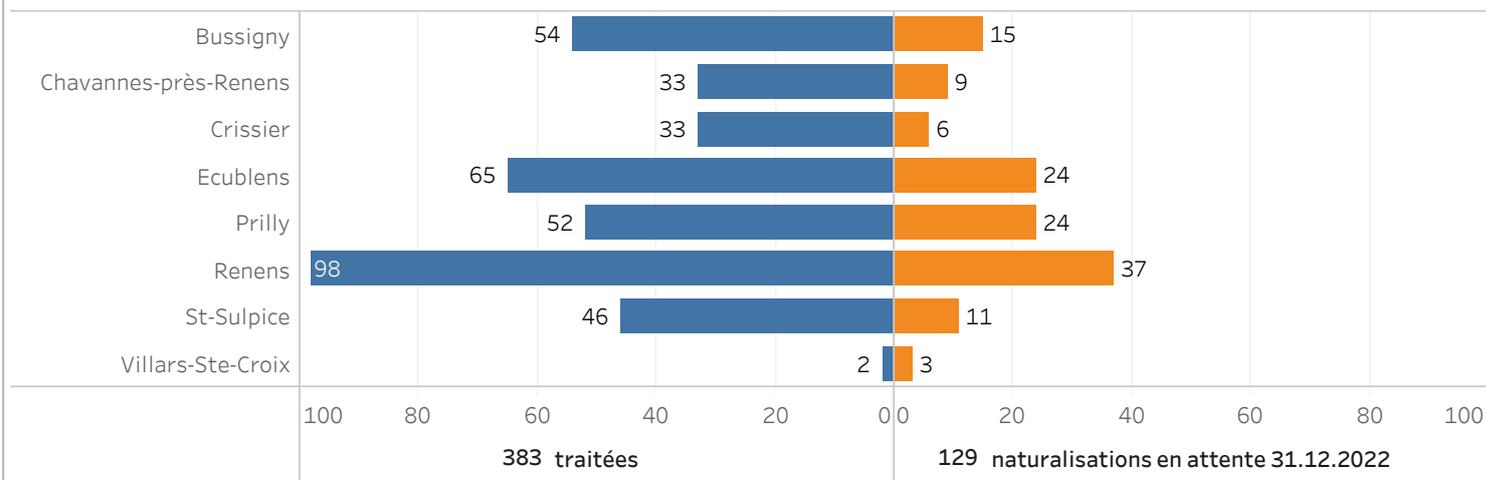


## Manifestations - Gestion des demandes



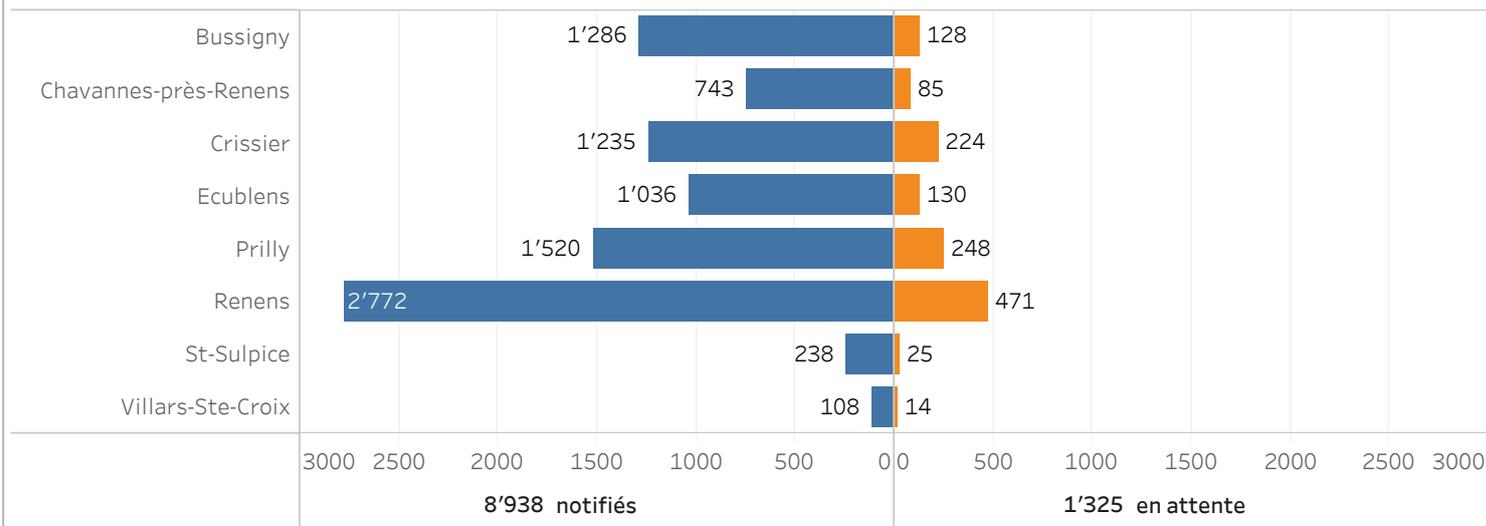
# Activité de la Police du commerce

## Naturalisations



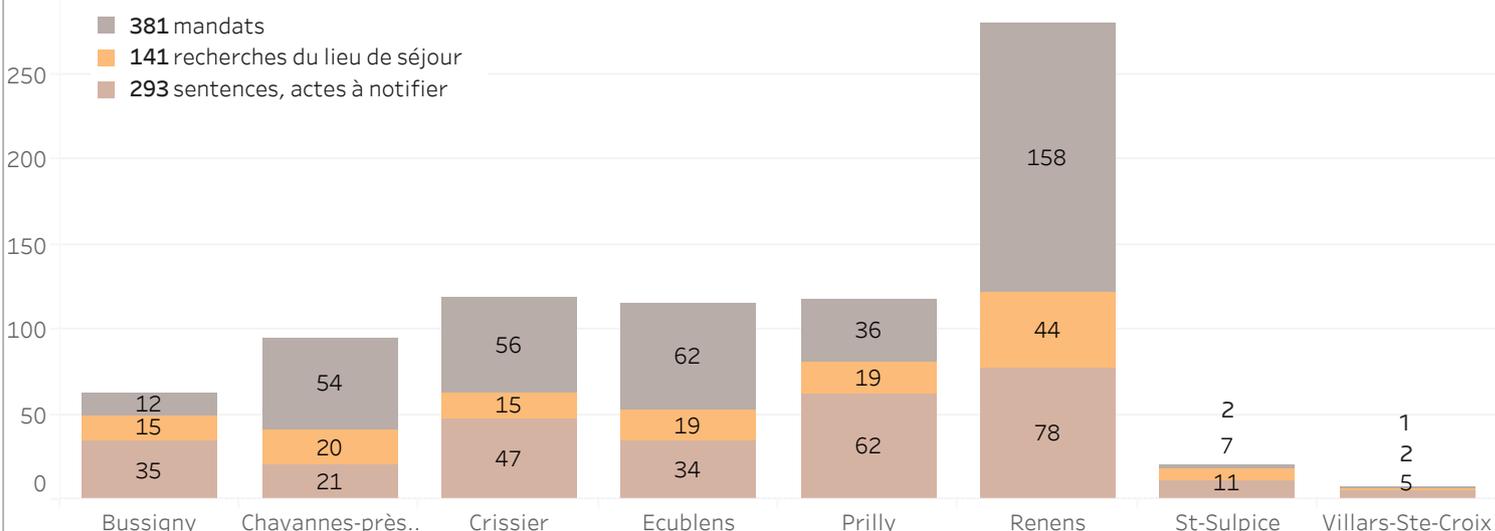
Temps moyen de résolution : 3.7 mois.

## Notifications

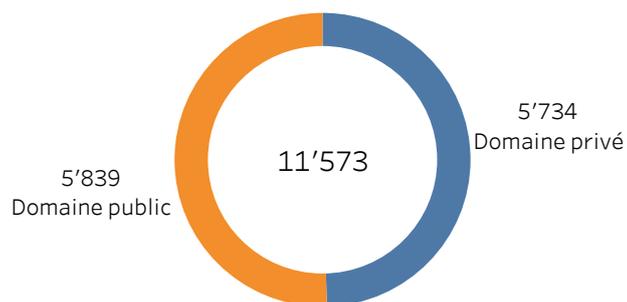


Temps moyen de résolution : 2.3 mois.

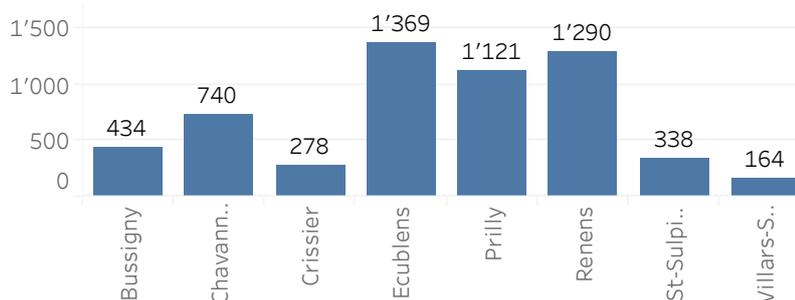
## Autres activités



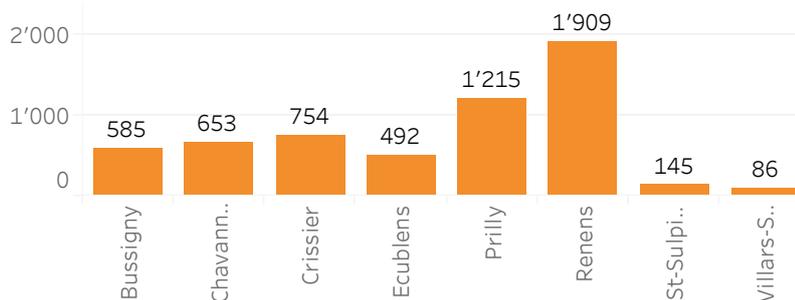
## Ordonnances établies



### Ordonnances pénales - Domaine privé - Mises à ban



### Ordonnances pénales - Domaine public

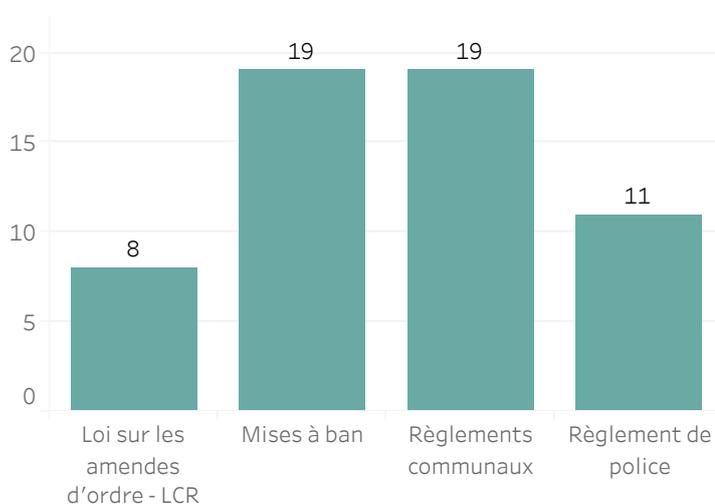


### Législations concernées



Cas payés : 10'019

## Audiences

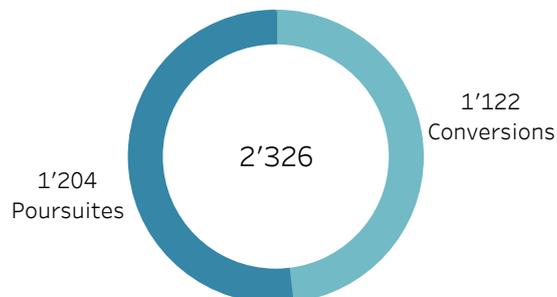


Personnes citées : 57 (dont 5 mineurs)

Décisions du Président : 1 réprimande, 26 amendes, 21 classements, 9 en attente.

Recours au Tribunal de police : 1

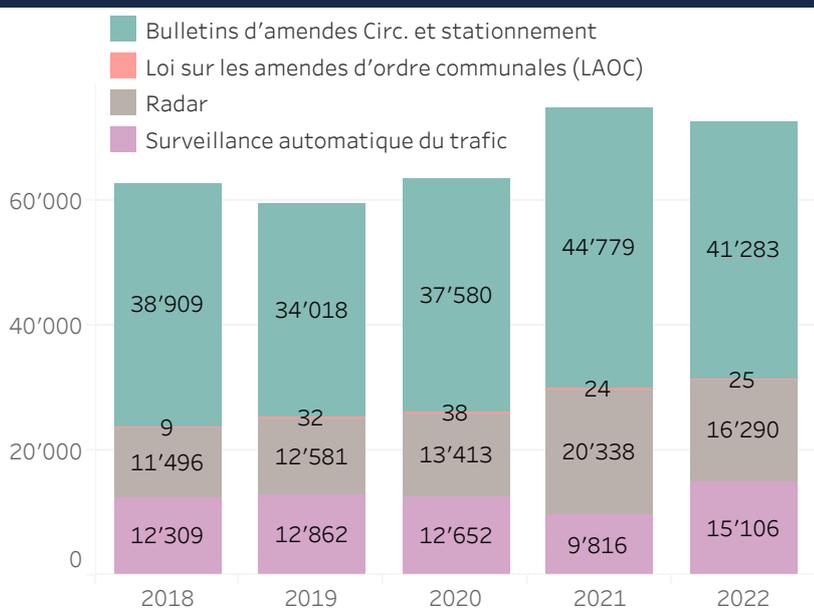
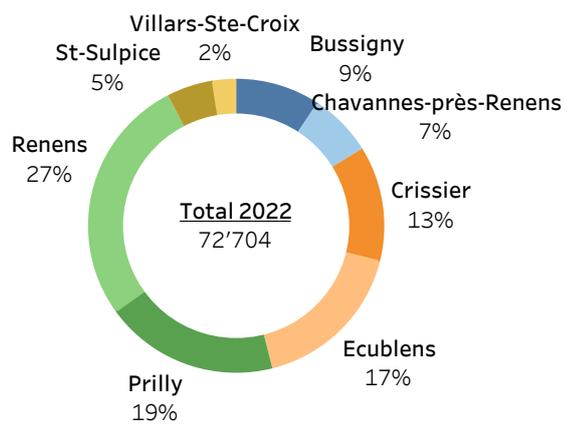
## Contentieux



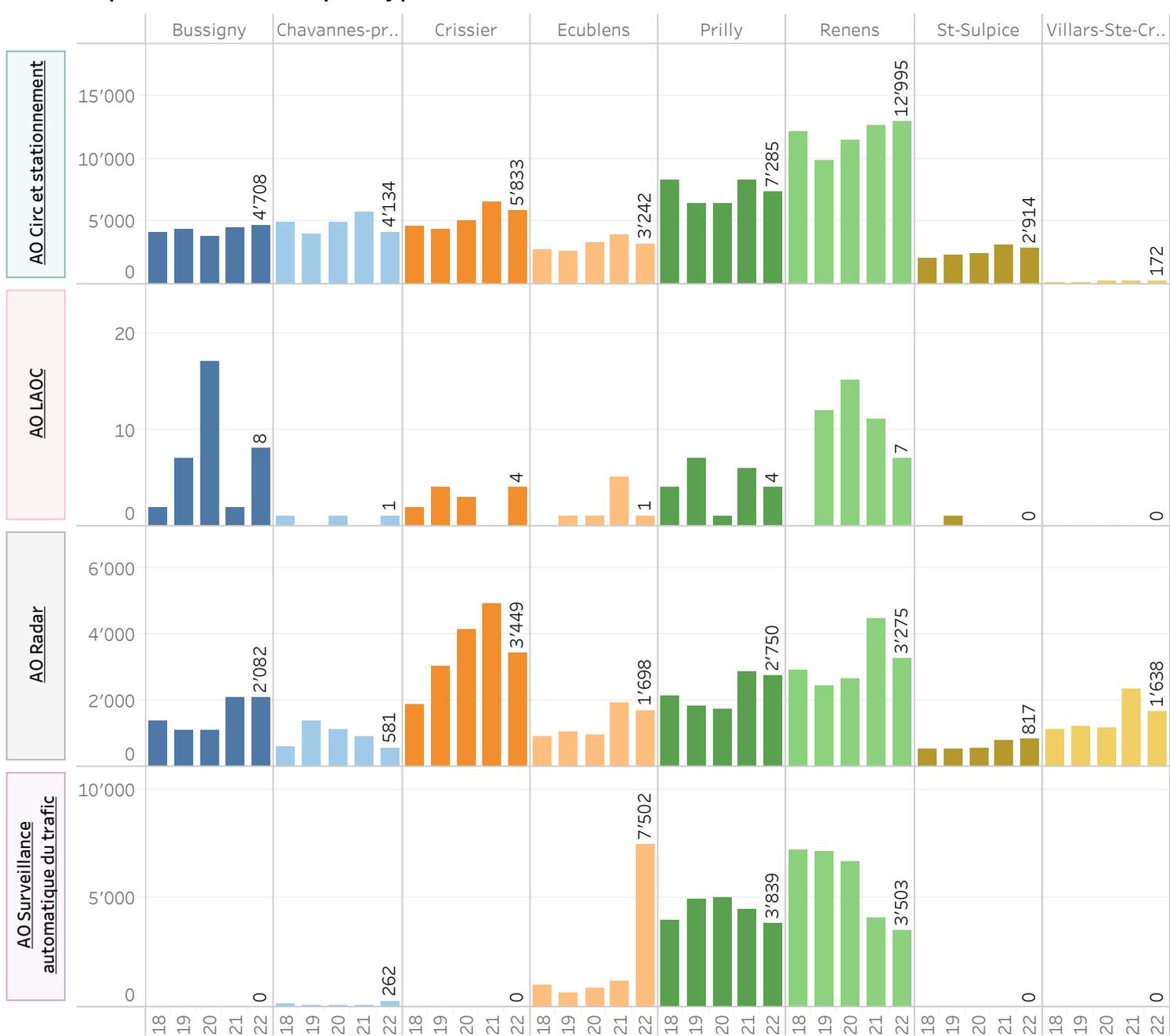
Cas payés : 1'894

# Activité de la Chancellerie - Amendes d'ordre

## Amendes d'ordre (AO)



## Détails par commune et par type



# CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

**Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»,**

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

la gestion de l'exercice 2022 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président



J-F. Clément

Le Secrétaire-suppléant



O. Fiaux



